Conseil du statut
de la femme

Étude

La participation des hommes et des garçons : **nécessaire**,

mais pas à n'importe quel prix

Québec

La participation des hommes et des garçons nécessaire, mais pas à n'importe quel prix

Recherche fait à partir d'un cadre théorique féministe qui tient compte des rapports sociaux de sexe, de la position historique d'oppression des femmes dans une société patriarcale et de leurs réalités variées et complexes.

Date de Publication: 2011-01-21

Auteur : Conseil du statut de la femme

Le Conseil du statut de la femme est un organisme de consultation et d'étude créé en 1973. Il donne son avis sur tout sujet soumis à son analyse relativement à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme. L'assemblée des membres du Conseil est composée de la présidente et de dix femmes provenant des associations féminines, des milieux universitaires, des groupes socio-économiques et des syndicats.

Coordination de la recherche et de la rédaction
Marie-Andrée Allard
Christiane Pelchat

Recherche et rédaction
Louise Langevin, titulaire sortante Faculté de droit
Chaire d'étude Claire-Bonenfant– Femmes,
Savoirs et Sociétés
Université Laval

Évelyne Dubuc Dumas, B.A., M.A.
(sciences politiques)

Révision et soutien technique
Francine Bérubé

Pour la réalisation de cette étude, le Conseil du statut de la femme a mandaté M^me^ Louise Langevin, professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval ainsi que M^me^ Évelyne Dubuc Dumas, étudiante. À noter que les recommandations présentées dans cette étude ont été prises en compte dans l'avis du Conseil intitulé *Intégrer les femmes aux grands choix économiques, sociaux et environnementaux : les défis du 2^e^ plan d'action de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes.*

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion des droits d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Éditeur
Conseil du statut de la femme
Direction des communications
800, place D'Youville, 3^e^ étage
Québec (Québec) G1R 6E2
Téléphone : 418 643-4326 ou 1 800 463-2851
Télécopieur : 418 643-8926
Internet : www.placealegalité.gouv.qc.ca
Courrier électronique : publication@csf.gouv.qc.ca

Date de parution
Janvier 2011

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
ISBN : 978-2-550-60826-4 (Édition PDF)
© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ 5

INTRODUCTION 7

CHAPITRE PREMIER – LES FONDEMENTS THÉORIQUES DE LA STRATÉGIE ... 9

1.1 Définition de l'approche sociétale 9

1.2 Des racines dans les études sur les masculinités 10

1.3 Les arguments pragmatiques en faveur de la stratégie 11

1.4 Les balises de cette stratégie 12

1.5 Un cadre d'action pour l'application de la stratégie 13

CHAPITRE II – DIFFÉRENTS ÉCHOS DE LA STRATÉGIE DANS LE MONDE 15

2.1 L'historique de la stratégie à l'intérieur de l'ONU 15

2.2 Des exemples d'application dans les pays en voie de développement 21

2.3 L'exemple de la Suède : les effets positifs et négatifs des congés réservés aux pères 22

2.4 Des recherches sur les hommes au Canada 24

2.5 Les inquiétudes soulevées par la stratégie au Québec 25

2.5.1 Mémoires de groupes qui critiquent la stratégie 26

2.5.2 Mémoires d'individus et de groupes d'hommes en faveur de la symétrisation 30

CHAPITRE III – DISCUSSION 33

3.1 Le contexte conservateur et le recul du droit des femmes à l'égalité 33

3.2 Critique des fondements théoriques de la stratégie 35

3.3 Le féminisme, un pas vers une plus grande justice sociale 38

3.4 Les jeunes et l'avenir du féminisme 40

CONCLUSION 43

LISTE DES RECOMMANDATIONS 45

BIBLIOGRAPHIE 47

Résumé

Dans son avis de 2004, *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, le Conseil du statut de la femme (le Conseil) proposait une stratégie gouvernementale d'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes qui faisait appel à trois leviers complémentaires, soit l'approche spécifique, l'approche transversale et l'approche sociétale. Cette dernière approche se déployait de deux façons : par une plus grande participation des hommes et des garçons dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes, ainsi que par un réel investissement de tous les acteurs sociaux dans la réalisation de cet objectif.

Même les plus fervents défenseurs théoriques de la stratégie d'une plus grande participation des hommes et des garçons dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes s'entendent sur le principe que les hommes doivent reconnaître la prédominance de l'oppression des femmes et que le financement des groupes d'hommes et des initiatives visant les hommes ne devrait pas se faire au détriment des groupes et des ressources pour femmes. La Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et la Commission de la condition de la femme insistent pour que la participation des hommes ne se fasse pas au détriment de l'autonomisation des femmes et pour que l'égalité des femmes demeure la question centrale dans les initiatives visant les hommes.

Au Québec, plusieurs groupes très impliqués sur le terrain s'entendent pour dire que la stratégie de la plus grande participation des hommes ne peut devenir la principale stratégie gouvernementale pour atteindre l'égalité entre les sexes, sans risquer de placer au second rang les approches spécifique et transversale pourtant jugées encore nécessaires. Ce risque est d'autant plus accru au Québec, alors que plusieurs acteurs mettent de l'avant une vision de symétrisation des rapports sociaux de sexe qui tend à nuire à l'exercice par les femmes de leur droit à l'égalité.

Des recherches empiriques sont encore nécessaires pour justifier l'intégration des hommes et des garçons dans les politiques et les programmes en faveur de l'égalité des genres, car autant dans les pays en développement qu'en Suède ou au Canada, l'effet de ces politiques et de ces programmes sur l'accès des femmes à l'égalité est difficile à établir.

Les acteurs sociaux auxquels référait le Conseil dans sa conceptualisation de l'approche sociétale, tels le monde municipal, les entreprises, la société civile, les médias, les établissements d'enseignement, etc., doivent faire de l'égalité entre les sexes un objectif à atteindre.

INTRODUCTION

Dans son avis de 2004, *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, le Conseil proposait une stratégie gouvernementale d'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes qui faisait appel à trois leviers complémentaires. D'abord, par l'approche spécifique, le gouvernement maintenait des mesures et des programmes qui s'adressaient spécifiquement aux femmes pour corriger les inégalités dont elles étaient encore victimes. Ensuite, par l'approche transversale, les actions gouvernementales devaient être pensées et conçues en tenant compte de leurs effets sur les femmes et les hommes. Enfin, par l'approche sociétale, il s'agissait de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un enjeu socialement partagé en mobilisant en ce sens les diverses composantes de la société et en augmentant la participation des hommes à l'atteinte de l'égalité entre les sexes. Cette dernière approche était alors présentée comme un élargissement de la perspective de travail sur l'égalité entre les femmes et les hommes[1].

Lors de la consultation générale sur l'avis, en 2005, par la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, le mouvement québécois des femmes a soulevé beaucoup d'interrogations quant à la pertinence d'une des composantes de cette troisième approche dite sociétale, soit la stratégie visant une plus grande participation des hommes et des garçons dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes.

Notre réflexion vise à définir les fondements théoriques de cette stratégie, en retracer l'historique dans les documents des organismes internationaux, voir des exemples d'application dans certains pays et tenter d'en analyser les effets positifs et négatifs dans l'atteinte de l'égalité pour les femmes.

Notre recherche se fait à partir d'un cadre théorique féministe qui tient compte des rapports sociaux de sexe, de la position historique d'oppression des femmes dans une société patriarcale et de leurs réalités variées et complexes[2].

Sur le plan méthodologique, nous avons analysé la littérature francophone et anglo-saxone pertinente portant sur les programmes et les politiques publiques en matière de condition féminine, en matière de développement international qui concerne l'atteinte de l'égalité pour les femmes, des écrits sur les masculinités (*masculinities studies*) et le rôle des hommes dans les réflexions féministes, ainsi que des mémoires déposés lors de la consultation générale de 2005 par la Commission des affaires sociales sur l'avis du Conseil, *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*.

---

1 Conseil du statut de la femme, *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, Québec, le Conseil, 2004, p. 35.

2 Michèle OLLIVIER et Manon TREMBLAY, *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, Montréal, L'Harmattan, 2000; Huguette DAGENAIS, « Méthodologie féministe pour les femmes et le développement », dans Marie-France LABRECQUE (dir.), *L'égalité devant soi, sexes, rapports sociaux et développement international*, Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, 1994.

Dans la première section de notre recherche, nous présentons les fondements théoriques de la stratégie politique de la plus grande participation des hommes et des garçons aux efforts en matière d'égalité entre les sexes, qui tire ses racines des études sur les masculinités. Ensuite, dans la deuxième section, nous traçons l'historique de cette stratégie au niveau international, et donnons des exemples d'application dans les pays en développement, en Suède et au Canada. La deuxième section se termine avec l'analyse de mémoires déposés en 2005 sur l'avis du Conseil. La troisième partie porte sur notre critique féministe de cette stratégie.

CHAPITRE PREMIER
LES FONDEMENTS THÉORIQUES DE LA STRATÉGIE

Le Conseil a introduit le terme « approche sociétale » dans son avis de 2004. Une des composantes de l'approche sociétale, soit une plus grande intégration des hommes comme sujets et acteurs dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes, prend racine dans les études sur les masculinités. Les chercheuses et les chercheurs dans ce courant de pensée avancent plusieurs arguments pragmatiques en faveur de cette stratégie, mais ils proposent aussi des balises pour en assurer le succès, c'est-à-dire afin que la stratégie s'inscrive dans l'atteinte de l'égalité réelle pour les femmes. Kaufman, chef de file dans le domaine, suggère un cadre d'action pour l'application de cette stratégie.

1.1 DÉFINITION DE L'APPROCHE SOCIÉTALE

Dans son avis de 2004, le Conseil proposait une stratégie gouvernementale d'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes qui faisait appel à trois leviers complémentaires, soit les approches spécifique, transversale et sociétale.

L'approche spécifique, qui vise l'adoption de mesures spécifiques pour les femmes, était déjà bien connue et constituait le champ de responsabilité principal des instances gouvernementales en condition féminine. Quant au terme « approche transversale[3] », il a été introduit par le Conseil pour faire référence aux mesures qui visent à ce que l'ensemble des lois, des programmes et des services publics respectent l'égalité entre les femmes et les hommes. D'ailleurs, le qualificatif « transversal » se fait l'écho de la récente réforme de l'éducation qui propose de partager entre les différents intervenants et intervenantes scolaires le développement chez les élèves de compétences transversales. Ainsi, en matière d'égalité entre les sexes, l'approche transversale relèverait de la responsabilité de chacun des ministères et des organismes étatiques qui formule des politiques publiques, des programmes ou des lois[4].

Le terme « approche sociétale » a été présenté par le Conseil dans son avis de 2004. Le Conseil définissait cette approche comme consistant à « accentuer le travail visant à faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un enjeu socialement partagé en intégrant davantage les hommes comme sujets et acteurs et en interpellant et mobilisant en ce sens les diverses composantes de la société[5] ». En sciences sociales, lorsqu'il est question de ce qui a trait à l'ensemble de la société, le qualificatif « sociétal » tend à remplacer le qualificatif « social », ce dernier terme étant réservé aux questions économiques et de

---

3 Aussi appelée *gender mainstreaming*, approche intégrée de l'égalité, analyse différenciée selon les sexes, analyse comparative entre les sexes.

4 Louise LANGEVIN, « Réflexion sur la nécessité d'une loi imposant l'analyse comparative entre les sexes au Canada », *Revue canadienne de science politique*, vol. 42, nº 1, 2009, p. 139-160; Hélène MASSÉ et autres, « L'analyse différenciée selon les sexes au gouvernement du Québec : vers une mobilisation interne et des alliances stratégiques pour l'égalité », *Management international*, vol. 7, 2002, p. 79-88.

5 Conseil du statut de la femme, *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, *op. cit.*, p. 34.

droits de la personne. Par exemple, la « responsabilité sociétale des entreprises[6] » est invoquée quant aux conséquences sociales, environnementales et culturelles de leurs actions. La notion de « mouvement sociétal » a aussi été proposée par Alain Touraine, en sociologie, pour distinguer une forme d'action collective qui vise à changer les modèles culturels clés d'une société, des mouvements sociaux orientés plutôt vers des demandes économiques ou politiques dirigées vers l'État[7]. Sur le plan terminologique, dans le cas qui nous intéresse, le qualificatif appelle à une responsabilisation des différents acteurs non étatiques en matière d'égalité (les entreprises, le monde municipal, la société civile, les médias, les établissements d'enseignement, etc.), mais également à un changement culturel de fond en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Or, le Conseil insiste pour que cette approche se réalise « en intégrant davantage les hommes comme sujets et acteurs », reprenant l'idée selon laquelle les hommes et les garçons auraient un rôle essentiel à jouer pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il vaut la peine d'examiner plus avant la littérature sur cette idée.

1.2 *Des racines dans les études sur les masculinités*

La stratégie visant une plus grande participation des hommes et des garçons pour l'atteinte de l'égalité tire plusieurs de ses justifications de l'univers conceptuel des études sur les masculinités. Ce champ de recherche s'intéresse aux hommes comme objets spécifiques de recherche et à la construction sociale de leurs masculinités[8]. Il a émergé en s'appuyant sur un constat partagé avec les féministes : le genre est distinct du sexe et constitue une construction sociale[9]. Les études féministes ont rendu visible le fait que les expériences humaines sont influencées par le genre. En dénonçant la représentation des hommes comme sujets universels par toutes les sciences et dans toutes les sphères de la vie sociale et politique, les études féministes ont ouvert la voie aux études sur la masculinité : s'il n'existe pas un universel masculin et un spécifique féminin, le masculin et le féminin sont tous deux spécifiques et construits socialement et peuvent être étudiés[10].

Les écrits de R.W. Connell sont souvent cités comme textes phares des études sur les masculinités[11] et les principaux défenseurs de la stratégie visant une plus grande

---

6 Voir, notamment en France, l'Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises [http://www.orse.org/].

7 Alain TOURAINE, « The Subject and Societal Movements », dans Judith R. BLAU (dir.), *The Blackwell Companion to Sociology*, Blackwell Publishing, Blackwell Reference Online, 2004 [http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9781405122672_chunk_g978140512267232].

8 Amy LIND, « Feminities/Masculinities », dans George RITZER (dir.), *Blackwell Encyclopedia of Sociology*, Blackwell Publishing, Blackwell Reference Online, 2007 [http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9781405124331_chuck_g978140512433112_ssl-34].

9 Hélène HIRATA et autres (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 191.

10 Toby MILLER, « Masculinity », dans Philomena ESSED, David Theo GOLDBERG et Audrey KOBAYASHI (dir.), *A Companion to Gender Studies*, Blackwell Publishing, Blackwell Reference Online, 2004 [http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9780631221098_chunk_g9706312210989].

11 Nikki WEDGWOOD, « Connell's Theory of Masculinity – Its Origins and Influences on the Study of Gender », *Journal of Gender Studies*, vol. 18, nº 4, 2009, p. 329-339.

participation des hommes et des garçons à l'atteinte de l'égalité entre les sexes s'y réfèrent systématiquement. Dès 1987, Connell a identifié la « masculinité hégémonique » comme étant le principe de base de l'ordre patriarcal et a insisté sur le fait que cette masculinité se construisait en relation avec les femmes, mais aussi en relation avec d'autres masculinités subordonnées[12]. Le concept de masculinité hégémonique est utilisé pour justifier le travail avec les hommes et les garçons, d'une part, parce qu'il rend visible leur socialisation en tant que dominant et permet de s'y attaquer et, d'autre part, parce qu'il implique que certains hommes peuvent souffrir dans la compétition des masculinités, avoir envie d'abolir le patriarcat et les principes qui le sous-tendent et vouloir vivre des formes de masculinités qui restreignent moins leurs champs d'expériences[13]. Les études sur les masculinités s'inscrivent résolument dans la pensée postmoderne puisqu'elles considèrent que les inégalités résultent ultimement de relations de pouvoir inégales[14] et donc, que les deux parties à une relation doivent être considérées pour construire l'égalité. C'est d'ailleurs ce qui motive certains tenants des études sur les masculinités : comprendre les relations hommes-femmes et les relations entre hommes du point de vue des hommes pour analyser plus en profondeur les forces subtiles qui perpétuent la domination. Toutes ces conceptions sont omniprésentes derrière le discours en faveur de la stratégie visant une plus grande participation des hommes et des garçons à l'atteinte de l'égalité entre les sexes.

1.3 *LES ARGUMENTS PRAGMATIQUES EN FAVEUR DE LA STRATÉGIE*

Au-delà de ces arguments plus conceptuels, la littérature[15] avance aussi des arguments plus stratégiques ou pragmatiques en faveur de la stratégie de la plus grande participation des hommes et des garçons à l'atteinte de l'égalité entre les sexes. En résumé, il faudrait impliquer davantage les hommes :

- parce qu'ils détiennent encore des positions de pouvoir qui leur permettent de résister aux changements en faveur de l'égalité ou de les accélérer;

---

12 Toby MILLER, « Masculinity », *op. cit.*

13 Michael KAUFMAN, *Cadre d'action pour faire participer les hommes et les garçons à l'avancement de l'égalité entre les sexes et à l'élimination de la discrimination et de la violence à l'endroit des femmes et des filles*, préparé dans le cadre d'un contrat accordé à l'UNICEF, 31 mars 2003, [http://www.michaelkaufman.com/wp-content/uploads/2009/01/kaufman-the-aim-framework-french.rtf]; R.W. CONNELL, *The Role of Men and Boys in Achieving Gender Equality*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003, [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/Connello-bp.pdf]; Nations Unies, *The Role of Men and Boys in Achieving Gender Equality*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2004, [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/report/Finalreport.PDF]; Steven P. SCHACHT et Doris W. EWING, *Feminism with Men: Bridging the Gender Gap*, Oxford, Rowman & Littlefield Publishers, 2004; Jeff HEARN, « From Hegemonic Masculinity to the Hegemony of Men », *Feminist Theory*, vol. 5, nº 1, 2004, p. 49-72.

14 Plutôt, par exemple, que de résulter avant tout des structures sociales.

15 Ont été essentiellement analysés les textes de Kaufman cités en bibliographie, les textes de Connell, le rapport de la conférence d'experts de l'ONU en 2003, le livre de Schacht et Ewing (2004) et le texte de Béchard (2005).

- parce qu'ils détiennent des ressources importantes qu'ils seront plus enclins à rendre disponibles pour l'égalité entre les sexes s'ils se sentent inclus dans un large consensus social en la matière[16];
- parce que cette stratégie permettra d'identifier et d'isoler les hommes qui refusent de travailler en faveur de l'égalité et qui s'organisent plutôt pour perpétuer les privilèges masculins;
- parce que cette stratégie va à l'encontre des stéréotypes selon lesquels les hommes sont incapables d'empathie et projette une image positive pour la génération future[17];
- parce que le changement d'attitude des hommes envers les femmes améliore de façon concrète la vie de celles-ci et de la communauté;
- parce que les hommes désirent de meilleures relations avec les femmes qui partagent leur vie;
- parce que les hommes veulent se libérer du modèle de l'homme fort et de ses conséquences néfastes sur leur qualité de vie;
- parce que les hommes partagent des valeurs de justice sociale et d'égalité.

1.4 *Les balises de cette stratégie*

Même les plus fervents défenseurs théoriques de l'implication des hommes et des garçons à l'atteinte de l'égalité entre les sexes s'entendent sur quelques grands principes qui doivent baliser les démarches entreprises en ce sens. Les considérations suivantes sont le plus souvent mentionnées :

- les hommes doivent reconnaître la prédominance de l'oppression des femmes[18] et les avantages qu'ils retirent de leur position de dominants;
- le financement des groupes d'hommes et des initiatives visant les hommes ne devrait pas se faire au détriment des groupes et des ressources pour femmes.

---

16 En filigrane, il faut voir l'argument selon lequel si la classe des hommes est perçue comme l'ennemi, des hommes et des femmes refuseront d'adhérer à la cause féministe. Voir : Steven P. SCHACHT et Doris W. EWING, *Feminism with Men: Bridging the Gender Gap, op. cit.*, p. xiv.

17 Dit autrement, l'exclusion des hommes dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes essentialise le sexe et impose un certain modèle de masculinité aux hommes. Voir : Steven P. SCHACHT et Doris W. EWING, *Feminism with Men: Bridging the Gender Gap, op. cit.*, p. 8; Marie-Josée BÉCHARD, « La relation entre les hommes et le féminisme : une question de rapport de pouvoir », dans Marie NENGEH MENSAH (dir.), *Dialogue sur la troisième vague féministe*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2005, p. 182.

18 Schacht et Ewing affirment même que la première étape pour l'homme est de reconnaître comment ses propres actions, conscientes ou inconscientes, sont sources d'oppression pour des femmes. Voir : Steven P. SCHACHT et Doris W. EWING, *Feminism with Men: Bridging the Gender Gap, op. cit.*, p. xv.

Certains vont même jusqu'à dire que le travail des hommes en faveur de l'égalité doit toujours se faire en collaboration avec les groupes de femmes et que les hommes engagés pour l'égalité devraient être redevables devant le mouvement féministe[19].

1.5 *UN CADRE D'ACTION POUR L'APPLICATION DE LA STRATÉGIE*

Sur la question de l'application de la stratégie visant une plus grande participation des hommes et des garçons à l'atteinte de l'égalité entre les sexes, Michael Kaufman constitue une référence incontournable. Ancien professeur de l'Université York à Toronto, il est désormais reconnu internationalement comme consultant, expert, conférencier, formateur et auteur dans ce domaine. Il a travaillé avec plusieurs organismes du système des Nations Unies, sur les cinq continents de même qu'avec de nombreuses organisations non gouvernementales. Kaufman est surtout connu publiquement comme l'un des fondateurs de la Campagne du ruban blanc pour sensibiliser les hommes à la violence contre les femmes[20].

Le modèle que propose Kaufman[21] implique de :

- passer de l'intégration des femmes au développement à l'intégration du genre au développement, c'est-à-dire considérer les relations de pouvoir entre femmes et hommes et les structures qui les perpétuent comme le centre des interventions (par exemple, inciter les hommes et les femmes à partager les tâches familiales plutôt qu'inciter seulement les femmes à être actives sur le marché du travail);
- s'attaquer aux comportements genrés plutôt qu'aux mâles en tant que sexe;
- s'intéresser au processus par lequel les garçons développent le sentiment d'appartenance au genre dominant (polarisation des sexes);
- tenir compte de la hiérarchie qui existe entre les hommes puisque la domination des hommes ne s'exerce pas seulement sur les femmes, mais aussi sur d'autres hommes;
- tenir compte du fait que la masculinité est associée au pouvoir;
- tenir compte de la souffrance des hommes qui relativise les privilèges associés à leur position dominante (suppression de leurs émotions dites féminines, pressions d'une masculinité impossible à atteindre). L'auteur appelle cette situation le « vécu contradictoire du pouvoir par les hommes »;
- profiter du *backlash* anti-féministe pour ramener la question de l'égalité entre les sexes à l'ordre du jour en l'abordant sous l'angle de la crise de la masculinité.

Plus concrètement, pour que les hommes se responsabilisent quant au problème des inégalités hommes-femmes, il faut, selon Kaufman :

---

19 Nations Unies, *The Role of Men and Boys in Achieving Gender Equality, op. cit.*; Steven P. SCHACHT et Doris W. EWING, *Feminism with Men: Bridging the Gender Gap, op. cit.*, p. 55.

20 En ligne : [http://www.whiteribbon.ca/francais].

21 Michael KAUFMAN, *Cadre d'action pour faire participer les hommes et les garçons à l'avancement de l'égalité entre les sexes et à l'élimination de la discrimination et de la violence à l'endroit des femmes et des filles, op. cit.*

- faire reconnaître aux hommes la prédominance de l'oppression des femmes (la souffrance des hommes n'est qu'un dommage collatéral du patriarcat);
- référer aux expériences personnelles des hommes pour leur montrer ce qu'ils ont à gagner plutôt que les confronter, car le retrait de pouvoir peut provoquer de la peur et un *backlash* anti-féministe;
- utiliser le langage de la responsabilité plutôt que blâmer;
- créer et entretenir des groupes d'hommes pour déconstruire l'image d'une masculinité pure à atteindre;
- utiliser la voix des hommes pour parler aux autres hommes et pour définir le message;
- écouter les hommes tout en leur demandant de supporter les droits des femmes (politique de compassion);
- trouver des angles d'approche ciblés pour différents groupes d'âge;
- éviter les généralisations et les stéréotypes;
- développer avec les hommes et les garçons leur vie émotionnelle et leur vocabulaire émotif;
- mesurer les changements de comportements des garçons et des hommes.

Enfin, Kaufman propose que cette stratégie passe par :

- des programmes d'éducation visant un changement d'attitude individuelle des hommes envers les femmes (participation accrue aux tâches domestiques, refus de la violence, refus du harcèlement sexuel, etc.);
- des programmes d'éducation par les pairs au sujet de l'égalité;
- des programmes pour impliquer les hommes dans la définition des efforts à faire en matière d'atteinte de l'égalité entre les sexes.

Malgré qu'il ne soit pas le seul disponible dans la littérature, ce cadre d'action proposé par Kaufman, et l'argumentaire qui le sous-tend, résume bien la stratégie visant une plus grande participation des hommes et des garçons dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes, telle qu'elle se retrouve dans différents documents à portée internationale, comme nous le verrons dans la section suivante.

CHAPITRE II

DIFFÉRENTS ÉCHOS DE LA STRATÉGIE DANS LE MONDE

La stratégie visant une plus grande participation des hommes et des garçons dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes a été reprise par des organismes des Nations Unies. Des organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant dans des pays en voie de développement l'ont aussi intégrée à leurs programmes. Bien avant que cette stratégie ne soit reconnue sur le plan international, la Suède avait incité les pères à partager les tâches familiales. Des initiatives visant les pères, les hommes et les garçons ont aussi été menées au Canada. Au Québec, en réaction à la proposition du Conseil de soutenir cette stratégie[22], des groupes sociaux, dont les groupes de femmes, se sont montrés très réticents à cautionner une telle approche, comme le démontre l'analyse de leurs mémoires.

2.1 L'HISTORIQUE DE LA STRATÉGIE À L'INTÉRIEUR DE L'ONU

Dans les organismes internationaux, l'idée d'impliquer les hommes et les garçons dans des actions visant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes a commencé à s'imposer à partir de 1995. En fait, le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, qui a eu lieu au Caire en septembre 1994, proposait déjà cette idée. Plus précisément, il mentionnait les efforts qui devraient être consentis pour inciter les hommes à prendre leurs responsabilités en matière familiale et sexuelle. Selon le Programme, la responsabilité des garçons en matière familiale et la prévention de la violence envers les femmes devraient être incluses dans les programmes d'éducation des enfants dès le plus jeune âge[23].

Au Sommet mondial pour le développement social, qui s'est tenu à Copenhague en mars 1995, l'idée de partenariat entre les femmes et les hommes est introduite. Les participantes et les participants reprennent la prescription d'une responsabilité plus grande des hommes dans la sphère familiale et insistent sur la nécessité de meilleures mesures de conciliation travail-famille, tant pour les femmes que pour les hommes[24]. La nécessité de politiques publiques favorables à la conciliation travail-famille et à un meilleur partage entre les femmes et les hommes du travail salarié et du travail domestique est d'ailleurs maintenue par la Commission pour le développement social en 1997 et en 1998[25]. L'Organisation internationale du travail avait déjà formulé cette

---

22 Conseil du statut de la femme, *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, *op. cit.*

23 Organisation des Nations Unies, *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994*, New York, Nations Unies, 1995, p. 26-27, [http://www.unfpa.org/upload/ lib_pub_ file_571_filename_finalreport_icpd_fre.pdf].

24 Nations Unies, *Agreed Language from Intergovernmental Processes*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003, p. 24-25, [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/ language.pdf].

25 *Ibid.*, p. 27-28.

approche dans la *Convention concernant l'égalité des chances et de traitement pour les travailleurs des deux sexes : travailleurs ayant des responsabilités familiales*[26].

Dans la Déclaration de Beijing qui a suivi la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, en septembre 1995, les gouvernements expriment leur volonté d'encourager les hommes à participer pleinement à toutes les actions vers l'égalité entre les genres[27]. Le Programme d'action, quant à lui, insiste sur le principe de partage du pouvoir et des responsabilités entre les femmes et les hommes, reprend la notion de partenariat entre les femmes et les hommes et souligne l'importance d'inclure l'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus de socialisation. Ses recommandations appuient la conciliation travail-famille tant pour les hommes que pour les femmes, encouragent les hommes à assumer une part égale dans les soins des enfants et les tâches domestiques et font la promotion de programmes éduquant les hommes à prendre leurs responsabilités en matière sexuelle, notamment pour la prévention du VIH et des autres MTS[28].

En 1996, la Commission de la condition de la femme des Nations Unies ajoute sa voix pour affirmer qu'une participation plus grande des hommes aux soins des personnes et aux tâches domestiques est souhaitable et contribuerait au mieux-être des femmes, des enfants et des hommes eux-mêmes[29]. Les hommes apparaissent désormais dans le discours comme des bénéficiaires des politiques d'égalité. En 1997, la Commission va jusqu'à les considérer comme sujets de ces politiques en incluant l'objectif de changer la division sexuée du travail et les choix stéréotypés des femmes et des hommes dans les politiques publiques en matière d'égalité salariale[30].

En 1997, en collaboration avec la Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, l'UNESCO organise une rencontre d'experts sur le rôle des hommes et des masculinités alternatives dans la perspective du développement d'une culture de la paix. Les participantes et les participants y explorent des avenues pour réduire la violence des hommes et plusieurs enjeux de genre, notamment la socialisation des garçons[31].

En juin et juillet 1999, en session spéciale, l'Assemblée générale de l'ONU sur la population et le développement propose que les leaders à tous les niveaux s'impliquent pour promouvoir un modèle de masculinité positive et sensible aux questions de genre. Y est proposé également d'entreprendre des recherches sur la sexualité des hommes, la

---

26 Organisation internationale du travail, *Convention concernant l'égalité de chances et de traitement pour les travailleurs des deux sexes : travailleurs ayant des responsabilités familiales*, Genève, OIT, 1981 [http://www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convdf.pl?C156].

27 Organisation des Nations Unies, *Rapport de la quatrième Conférence internationale sur les femmes, Beijing, 5-15 septembre 1995*, New York, Nations Unies, 1996, p. 4. [http://daccess-dds-ny.un.org/UNDOC/GEN/N96/273/02/PDF/N9627302.pdf?OpenElement].

28 *Ibid.*, p. 8-118.

29 Nations Unies, *Agreed Language from Intergovernmental Processes, op. cit.*, p. 10.

30 *Ibid.*, p. 11.

31 Organisation des Nations Unies, *Femmes en l'an 2000 et au-delà : le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes*, Division de la promotion de la femme, Département des affaires économiques et sociales, décembre 2008, p. 2 [http://www.un.org/womenwatch/daw/public/w2000/08-52640_Women2000_FR_REV.pdf].

masculinité et sur leurs comportements de reproduction[32]. Déjà, il est admis que des ressources doivent être dirigées vers les hommes en vue de l'atteinte de l'égalité.

En 2000, en session spéciale de l'Assemblée générale, l'ONU a identifié différents obstacles à l'atteinte des objectifs de Beijing. Selon son analyse, en raison de la persistance des stéréotypes de genre, les hommes ne sont pas incités suffisamment à profiter des mesures de conciliation travail-famille mises en place et ils continuent à s'impliquer moins que les femmes dans les responsabilités reliées aux soins de la famille, de la maison et de la communauté. En matière de santé, l'ONU relève que les femmes ne détiennent souvent pas de pouvoir suffisant dans leurs relations avec les hommes pour insister sur des pratiques sexuelles sécuritaires, ni pour bien faire comprendre aux hommes leurs besoins en matière de santé[33].

En juin 2001, la session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur le VIH encourage encore une fois l'implication des hommes et des garçons pour enrayer l'épidémie, d'une part, parce que les filles et les femmes sont les plus affectées et, d'autre part, parce que les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes doivent changer afin de réduire la vulnérabilité des femmes et des filles[34].

En 2001, la Commission de la condition de la femme est le premier organe intergouvernemental des Nations Unies à se pencher précisément sur la question du rôle des hommes et des garçons pour l'atteinte de l'égalité en en faisant une des priorités de sa 48e session, prévue pour mars 2004[35].

En préparation à cette rencontre, la Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU a réuni un groupe d'expertes et d'experts sur la question, en octobre 2003. Juste avant la rencontre, la Division de la promotion de la femme a tenu une discussion virtuelle au cours de laquelle plus de 300 participantes et participants de 70 pays ont partagé leurs réflexions sur la question[36].

À partir de documents de réflexion préparés par R.W. Connell[37], par l'Organisation internationale du travail[38] et par le Programme conjoint des Nations Unies sur le

---

32 Nations Unies, *Agreed Language from Intergovernmental Processes, op. cit.*, p. 22.

33 *Ibid.*, p. 6-8.

34 Nations Unies, *The Role of Men and Boys in Achieving Gender Equality, op. cit.*, p. 5-6.

35 Organisation des Nations Unies, *Femmes en l'an 2000 et au-delà : le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes, op. cit.*, p. 3.

36 *Idem.*

37 R.W. CONNELL, *The Role of Men and Boys in Achieving Gender Equality, op. cit.*; R.W. CONNELL, *Report of the Online Discussion on the Role of Men and Boys in Achieving Gender Equality*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003 [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/reports/egm-od-report.pdf].

38 Organisation internationale du travail, *The Role of Men and Boys in the Fight Against HIV/AIDS in the World of Work*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003 [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/WP3-ILO.pdf].

VIH/SIDA[39] et à partir de leurs propres recherches ou expériences, chacun des 14 experts – dix hommes et quatre femmes – a produit un article[40]. Il y a eu également trois articles rédigés par des observateurs et deux articles visant à mettre l'enjeu en contexte[41]. Après avoir tracé un tour d'horizon du contexte international sur la question, le rapport final de la rencontre résume les différents arguments soutenant la pertinence de l'implication des hommes et des garçons pour l'atteinte de l'égalité qui ressemblent beaucoup à ceux inspirés des conceptions de Connell exposées plus haut. S'ajoute l'idée que les femmes ne seront pas en mesure de prendre soin seules de toute l'humanité, en tenant compte des changements climatiques, des crises économiques, de la mondialisation, des épidémies, etc.[42].

Ce rapport énonce ensuite des principes sur lesquels les expertes et les experts se sont entendus. Au premier plan figure l'idée que les hommes tirent des avantages de l'atteinte de l'égalité et qu'ils devraient être mobilisés sur cette base. La recherche du bien-être des hommes devrait être poursuivie par les politiques d'égalité, et il faut reconnaître que les hommes souffrent dans le patriarcat et les accompagner dans leur guérison. Évidemment, le rapport n'est pas sans nuances et il mentionne que le travail des hommes pour l'égalité devrait s'accomplir en collaboration avec les groupes de femmes et que les hommes engagés pour l'égalité devraient être redevables devant le mouvement féministe. Il est précisé également que le financement des groupes d'hommes et des initiatives visant les hommes ne devrait pas se faire au détriment des groupes et des ressources pour femmes. Mais il renchérit en affirmant qu'il y a moyen de revaloriser certains traits de la masculinité actuelle comme la force, le courage et le leadership, ce qui se traduit plus loin, par exemple, par le développement d'une masculinité anti-violence.

Enfin, le rapport se penche sur la question de la socialisation, des inégalités en milieu de travail, de la sexualité et de la prévention du VIH, du travail domestique et des responsabilités familiales et sur la question de la violence basée sur le genre. Dans chacun de ces champs, les expertes et les experts y vont de leur analyse des problèmes puis de leurs recommandations en matière de politiques, de programmes et de recherche.

---

39 Joint United Nations Programme on HIV/AIDS, *Men and Boys Can Make a Difference in the Response to the HIV/AIDS Epidemic*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003 [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/WPA-UNAIDS.pdf].

40 Les courtes biographies des experts nous indiquent qu'ils sont pour la plupart des spécialistes de la masculinité et de la paternité. Quelques-uns sont des spécialistes de la question de la violence faite aux femmes et d'autres, de la prévention du VIH. Toutes et tous ont déjà travaillé dans des programmes pour l'implication des hommes ou mené des recherches sur le sujet.

41 Tous les articles sont disponibles en ligne : [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/documents.html].

42 Nations Unies, *The Role of Men and Boys in Achieving Gender Equality, op. cit.*

Les conclusions de ce rapport ont servi de base à un document de réflexion préparé pour la Commission de la condition de la femme, en vue de sa 48e session (mars 2004) où elle devait formuler des conclusions concertées sur la question à être adoptée par le Conseil économique et social[43]. Les conclusions de la Commission diffèrent toutefois en plusieurs points de celles du rapport[44]. En effet, la Commission reconnaît que les hommes doivent partager avec les femmes la promotion de l'égalité et que certains le font déjà et répète qu'il est dans l'intérêt de tous que la société soit plus égalitaire. Elle est d'accord pour promouvoir une plus grande participation des hommes aux soins des personnes et aux tâches domestiques et une plus grande responsabilité des hommes en matière de sexualité. Elle est en faveur de la sensibilisation des hommes au problème de la violence contre les femmes et de l'inclusion des hommes dans les mécanismes institutionnels de promotion de la femme.

Par contre, elle tient à réitérer que les inégalités entre les sexes existent toujours et se manifestent par un déséquilibre des pouvoirs entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la vie sociale. Concernant la socialisation, elle reconnaît l'importance d'intégrer une perspective d'égalité des sexes à l'éducation et formule plusieurs recommandations en ce sens, mais elle suggère aussi de tenir compte des sexospécificités dans l'enseignement. La Commission insiste pour que la participation des hommes ne se fasse pas au détriment de l'autonomisation des femmes. Elle invite les hommes à adopter des décisions favorables à l'égalité quand ils occupent des positions de pouvoir, mais souligne également la nécessité de favoriser l'accès des femmes à ces postes de décision. La Commission encourage les hommes à soutenir les femmes dans leur lutte pour l'égalité et à agir pour que soient prises en compte les préoccupations des femmes. La Commission interpelle donc essentiellement les hommes comme acteurs dans l'application de politiques d'égalité qui continuent à considérer les femmes comme sujets, et l'accès de celles-ci à l'égalité comme but[45].

En 2006, la Commission de la condition de la femme effectue un suivi de ses recommandations de 2004 et c'est là qu'elle intègre la stratégie proposant d'attirer davantage l'attention sur les coûts des inégalités pour les hommes et des gains qu'ils pourraient retirer d'une société plus égalitaire, dans le but de réduire leur résistance qui freine encore l'atteinte de l'égalité[46].

En décembre 2008, la Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU édite un nouveau document intitulé *Femmes en l'an*

---

43 Organisation des Nations Unies, *Question thématique étudiée par la Commission – Le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes : réalisation des objectifs stratégiques et application des mesures dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives, rapport du Secrétaire général*, Conseil économique et social, Commission de la condition de la femme, 48e session, 2003 [http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw48/documents.html].

44 Organisation des Nations Unies, *Rapport sur les travaux de la 48e session (1-12 mars 2004)*, Conseil économique et social, Commission de la condition de la femme, 2004 [http://daccess-dds-ny.un.org/UNDOC/GEN/N04/335/29/PDF/N0433529.pdf].

45 *Idem.*

46 Organisation des Nations Unies, *Femmes en l'an 2000 et au-delà : le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes*, *op. cit.*, p. 4.

2000 et au-delà : le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes[47]. L'historique complet de la question à l'international y est résumé ainsi que les principaux arguments soutenant la pertinence d'impliquer les hommes. Ensuite, le document propose différentes possibilités pour assurer la participation des hommes sur les enjeux les plus pertinents, soit la violence contre les femmes, la santé, la paternité, le milieu de travail, la socialisation des garçons et des jeunes hommes.

Ce document tire des leçons de différents projets réalisés un peu partout dans le monde visant à impliquer les hommes pour l'atteinte de l'égalité et il en dégage des principes d'action qui devraient guider les politiques qui veulent aller dans ce sens :

- le respect des droits humains des femmes et l'attachement à leur autonomisation (l'égalité des femmes doit demeurer la question centrale);
- l'inclusion de la lutte pour l'égalité des sexes dans le combat plus large en faveur de la justice sociale et des droits de la personne;
- la reconnaissance que la persistance des inégalités entre les sexes ne dépend pas seulement des actes et des attitudes des hommes dans leur vie personnelle et qu'un changement en faveur de l'égalité doit aussi s'effectuer dans les institutions qui renforcent le pouvoir masculin;
- l'importance de se référer explicitement aux hommes et aux garçons dans les politiques d'égalité entre les sexes, pour susciter leur adhésion;
- l'importance d'instaurer des relations hommes-femmes plus démocratiques, équitables et respectueuses dans tous les domaines;
- la responsabilisation des hommes par rapport à leur exercice du pouvoir et à leurs privilèges (prise de conscience);
- l'importance d'appuyer les efforts individuels et collectifs des hommes dans la promotion de l'égalité entre les sexes[48].

Ces principes d'action s'appuient beaucoup sur les recommandations de la Commission de la condition de la femme. En conclusion, le document présente une analyse critique de cette approche et des leçons apprises en travaillant sur ces questions. Les chercheuses et les chercheurs concluent que des recherches empiriques s'avèrent encore nécessaires pour justifier l'intégration des hommes et des garçons dans les politiques et les programmes en faveur de l'égalité des genres[49].

En Europe, la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes a recommandé, à l'automne 2008 à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, d'impliquer les hommes pour réussir l'égalité entre les femmes et les hommes, reprenant

---

47 *Idem.*
48 *Ibid.*, p. 10.
49 *Ibid.*, p. 41.

essentiellement les mêmes arguments que ceux du rapport du groupe d'expertes et d'experts de l'ONU de 2003[50].

2.2 *DES EXEMPLES D'APPLICATION DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT*

Comme le laisse entrevoir le document *Femmes en l'an 2000 et au-delà : le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes*[51], des programmes de natures diverses ont été financés dans les pays en voie de développement pour mettre en application la stratégie voulant impliquer les hommes et les garçons dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes. L'expérience a permis d'identifier plusieurs domaines où une approche centrée sur les femmes ne peut suffire à changer les mentalités. Par exemple, les programmes de microcrédit qui s'adressent aux femmes peuvent causer du ressentiment chez les hommes qui n'y ont pas accès. Ils ne peuvent plus remplir leur rôle traditionnel de pourvoyeur pour la famille. Ils sont même marginalisés et se déresponsabilisent de leurs obligations familiales. Des femmes peuvent aussi être victimes de violence de la part de leur conjoint en raison des programmes de microcrédit qui leur donnent une certaine autonomie financière[52]. Des programmes centrés sur les femmes mettent aussi sur celles-ci beaucoup de responsabilités. Par exemple, elles doivent prendre en charge la contraception[53]. Il est donc essentiel d'inclure les hommes et les garçons dans les programmes de développement qui touchent les femmes. En outre, de nombreuses recherches ont documenté l'importance du rôle des hommes dans la prévention du VIH, puisque les femmes manquent souvent de pouvoir pour imposer des comportements sécuritaires à leurs partenaires[54]. D'autres recherches ont documenté des programmes visant la réduction des comportements violents de la part des hommes envers leurs

---

50 Conseil de l'Europe, *Impliquer les hommes pour réussir l'égalité entre les femmes et les hommes : rapport*, (rapporteur : M. Steingrimur J. Sigfusson, Islande, Groupe pour la gauche unitaire européenne), Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, doc 11760, 2008 [http://assembly.coe.int/mainf.asp?Link=/documents/workingdocs/doc08/fdoc11760.htm].

51 Organisation des Nations Unies, *Femmes en l'an 2000 et au-delà : le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes*, *op. cit.*

52 Sylvia CHANT et Matthew C. GUTMAN, « "Mon-streaming" Gender? Questions for Gender and Development Policy in the Twenty-first Century », *Progress in Development Studies*, vol. 2, n° 4, 2002, p. 269-282.

53 *Idem.*

54 Michael FLOOD, *Addressing the Sexual Cultures of Heterosexual Men: Key Strategies in Involving Men and Boys in HIV/AIDS Prevention*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003 [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/EP6-Flood.pdf]; Alan GREIG, *HIV Prevention with Men: Toward Gender Equality and Social Justice*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003 [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/EP7-Greig.pdf]; Njoki WAINAINA, *The Role of Men in the Fight Against HIV/AIDS*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003 [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/EP4-Wainaina.pdf].

partenaires ou la promotion auprès des hommes de comportements responsables en matière de santé sexuelle ou de paternité[55].

En plus de poser plusieurs difficultés méthodologiques[56], l'évaluation des succès relatifs de tels programmes dans le changement des comportements des hommes envers les femmes nous renseigne peu sur le potentiel à grande échelle de la stratégie voulant impliquer les hommes et les garçons dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes, puisque le contexte du développement est très différent du contexte des pays occidentaux qui ont déjà une longue histoire de politiques publiques en faveur de l'égalité des sexes. De plus, l'inclusion des hommes dans les programmes soulève des questions tant pragmatiques que politiques. Il n'est pas clair dans quels programmes ou à quel niveau de ces programmes inclure les hommes[57].

En se basant sur ses expériences personnelles en matière de développement international, White rappelle que bien qu'il soit important d'inclure les hommes dans les programmes, il faut être prudentes. L'analyse de genre sera transformée par l'inclusion des hommes et des masculinités, ce qui peut être positif. Cependant, il ne faut pas ainsi réalimenter les stéréotypes. Elle s'inquiète de l'accent mis sur les masculinités qui cache les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes et qui peut ainsi nourrir la tendance à exclure de nouveau les femmes[58].

2.3 *L'EXEMPLE DE LA SUÈDE : LES EFFETS POSITIFS ET NÉGATIFS DES CONGÉS RÉSERVÉS AUX PÈRES*

La Suède sert souvent de modèle en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, surtout pour sa politique très avant-gardiste en matière de congés parentaux. La politique familiale suédoise vise l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la

---

55 Gary BARKER, *How do we know if men have changed? Promoting and measuring attitude change with young men: Lessons from Program H in Latin America*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003 [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/OP2-Barker.pdf]; Radhika CHOPRA, *Rethinking Pro-Feminism: Men, Work and Family in India*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003 [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/EP13-Chopra.pdf]; Majida ELSANOUSI, *Strategies and Approaches to Enhance the Role of Men and Boys in Gender Equality: Case Study of Yemen*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003 [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003EP1-Elsanousi.pdf]; Jorge LYRA, *Fatherhood in adolescence: the construction of political agenda*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003 [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/EP13-Lyra.pdf].

56 Entre autres, le caractère auto-rapporté des changements de comportements par les hommes ou leurs partenaires.

57 Sylvia CHANT et Matthew C. GUTMAN, « "Men-streaming" Gender? Questions for Gender and Development Policy in the Twenty-first Century », *op. cit.*

58 Sarah C. WHITE, « "Did the Earth Move?" The Hazards of Bringing Men and Masculinities into Gender and Development », *IDS Bulletin*, vol. 31, nº 2, 2000, p. 33-41.

protection et l'épanouissement de chaque enfant, peu importe son origine familiale. Bien que tout ne soit pas parfait, il est intéressant de voir de quelle façon ce pays a pensé les rapports sociaux de sexe et le rôle des hommes dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes[59].

Dès les années 1960, sous l'impulsion des mouvements féministes, les autorités suédoises ont reconnu que la participation des femmes au marché du travail était le meilleur moyen pour les protéger contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La politique familiale suédoise a donc visé le principe de la « double émancipation » : assurer l'accès des femmes au marché du travail et un partage égal entre les parents des tâches familiales. En 1974, la Suède a été le premier pays au monde à proposer une assurance parentale, qui offre aux deux parents les mêmes bénéfices. Au cours des années, ce programme a subi de nombreuses modifications pour s'adapter aux besoins des familles. Pour inciter davantage les pères à profiter d'un congé parental, le régime a offert une période de deux mois non transférable aux pères (2002).

Les études démontrent que ce sont en majorité les femmes qui prennent les longs congés de maternité et que les pères qui en profitent s'organisent pour déranger le moins possible leur travail professionnel (ils prennent leurs congés parentaux pendant l'été alors que l'activité professionnelle est au ralenti, des week-ends de trois jours, etc.)[60]. Plus de trente ans après l'instauration de congés parentaux en Suède, il s'agit essentiellement d'une affaire de femmes : 80 % des jours d'allocation parentale indemnisés sont utilisés par les mères. Les femmes prennent de plus longs congés (en moyenne 18 mois), et retournent au travail à temps partiel. Ainsi, le programme contribue indirectement à maintenir des comportements traditionnels du modèle de la femme à la maison. Le législateur suédois a préféré une approche d'égalité formelle dans ce domaine (les mêmes bénéfices aux deux parents), mais dans les faits la politique n'a pas tenu compte que la presque totalité des nouvelles mères allaitent (98 %), ont besoin de repos et de l'absence de services de garde pour les enfants de moins de 12 mois.

Que déduire de cette expérience par rapport à la participation des hommes dans l'atteinte de l'égalité? La réponse est complexe. Le changement des mentalités est un processus lent. La double émancipation n'est pas atteinte. Mais comme le mentionne Arve-Parès[61], l'assurance parentale a mis à l'avant-scène la question des responsabilités parentales partagées. Elle a aussi permis une meilleure conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle et la possibilité de poursuivre un projet familial.

---

[59] Elisabeth ELGÁN, « Pouvoir économique en Suède et inégalités des sexes », *Revue internationale des Allocations familiales*, vol. 1, n° 151, 2008, p. 84-91.

[60] Sara BRACHET, « L'égalité : une vaine quête? Hommes, femmes et congé parental en Suède », *Terrain. Revue de l'ethnologie de l'Europe*, n° 42, 2004, p. 65-80; Sara BRACHET, « Les résistances des hommes à la double émancipation : pratiques autour du congé parental en Suède », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 65, 2007, p. 175-197; Nathalie MOREL, « Politique sociale et égalité entre les sexes en Suède », *Recherches et prévisions*, n° 64, 2001, p. 65-79.

[61] Birgit ARVE-PARÈS, « Entre travail et vie familiale : le modèle suédois », dans Renée B.-DANDURAND, Pierre LEFEBVRE et Jean-Pierre LAMOUREUX (dir.), *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000?*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 41-57.

2.4 *Des recherches sur les hommes au Canada*

Au Canada, plusieurs initiatives mettant les hommes et les garçons à contribution pour l'atteinte de l'égalité entre les sexes existent déjà. Des chercheuses et des chercheurs ainsi que des intervenantes et des intervenants ont développé, par exemple, des programmes de rencontre pour des pères violents[62]; un modèle d'intervention proféministe pour impliquer les hommes ordinaires (ni violents, ni militants proféministes) dans la prévention de la violence contre les femmes[63]; des projets d'enseignement à des adolescentes et des adolescents sur la violence dans les relations amoureuses[64]; des projets avec des pères adolescents pour développer une paternité responsable[65]; des interventions auprès de jeunes hommes âgés de 15 à 20 ans qui se sont engagés volontairement à travailler en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes[66]. Au Québec, mentionnons les travaux de l'équipe de recherche Masculinités et Société, associée au CRI-VIFF (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes) de l'Université Laval et de l'Université de Montréal[67].

Ces programmes ne sont pas toujours évalués en termes de contribution au droit des femmes à l'égalité. Ceux qui se penchent sur cette question ne sont pas toujours très optimistes. Par exemple, il semblerait que les plus récents changements au programme de congés parentaux au Canada (qui bonifient le programme) auraient accentué les inégalités entre les femmes et les hommes[68]. En effet, les mères profitent davantage de ce programme car, comme elles gagnent souvent moins que leur conjoint, la situation financière de la famille est moins touchée si elles, au lieu de leur conjoint, optent pour le congé. Une étude canadienne s'intéresse aux mères adolescentes ou aux parents adolescents, et plus particulièrement à deux ressources canadiennes et à la manière dont les intervenantes conçoivent les hommes qui sont les partenaires des mères adolescentes auxquelles elles viennent en aide[69]. Après une typologie des différentes perceptions, l'article suggère de travailler avec les conjoints violents, de travailler avec les couples

---

62 Claire V. CROOKS, George R. GOODALL, Linda L. BAKER et Ray HUGHES, « Preventing Violence Against Women: Engaging the Fathers of Today and Tomorrow », *Cognitive and Behavioral Practice*, vol. 13, 2006, p. 82-90.

63 Claire V. CROOKS, George R. GOODALL, Ray HUGHES, Peter G. JAFFRE et Linda L. BAKER, « Engaging Men and Boys in Preventing Violence Against Women: Applying a Cognitive-Behavioral Model », *Violence Against Women*, vol. 13, n° 3, 2007, p. 217-239.

64 David WOLFE et autres, « A School-based Program to Prevent Adolescent Dating Violence », *Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine*, vol. 163, n° 8, 2009, p. 692-699.

65 Margaret MCKINNON, Linda DABIES et Prues RAINS, « Taking Account of Men in the Lives of Teenage Mothers », *Affilia*, vol. 16, n° 1, 2001, p. 80-99.

66 Rebecca PRIEGERT COULTER, « Boys Doing Good: Young Men and Gender Equity », *Educational Review*, vol. 55, n° 3, 2003, p. 135-145.

67 Jocelyn LINDSAY et Sacha GENEST DUFAULT, *Les réalités masculines : comprendre et intervenir, actes du colloque du 8 mai 2007 tenu à Trois-Rivières dans le cadre du 75e congrès de l'Acfas*, 2008 [http://www.criviff.qc.ca/masculinites_societe/upload/actes_acfas_2007._06112009_132157.pdf].

68 Patricia M. EVANS, « Comparative Perspectives on Changes to Canada's Paid Parental Leave: Implications for Class and Gender », *International Journal of social welfare*, vol. 16, 2007, p. 119-128.

69 Margaret MCKINNON, Linda DABIES et Prues RAINS, « Taking Account of Men in the Lives of Teenage Mothers », *op. cit.*

pour développer une relation saine ou de travailler avec les pères pour développer des programmes de paternité responsable. Il mentionne aussi les dérapages possibles d'inclure les pères :

> « Bien sûr, poser ces questions et développer une analyse critique de la masculinité et de la participation des hommes à la conquête de l'égalité des sexes comporte son lot de difficultés et de contradictions. Songeons tout d'abord au risque de surestimer la contribution des pères et de sous-estimer l'écart persistant dans la plupart des couples pour le partage des responsabilités familiales. Il faut considérer, en outre, qu'avec les coupes draconiennes qu'ont effectuées les gouvernements dans le financement des groupes de femmes, il y a fort à parier que le peu de ressources consacrées aux services sociaux seront, en partie, détournées. Enfin, nul ne peut ignorer la dure réalité de la violence masculine, dont les manifestations se poursuivent malgré les interventions des autorités publiques et des groupes féministes pour tenter d'éradiquer ce phénomène. Les jeunes mères font encore une place centrale, dans leur discours, aux hommes de leur vie – comme amoureux ou comme père de leurs enfants. Bien que les risques politiques évoqués ici soient réels, les agences de services sociaux devront continuer de rejoindre, pour les soutenir, les jeunes femmes qui entretiennent des relations complexes et de moins en moins durables avec leurs partenaires masculins[70]. » (traduction libre)

Ce dernier commentaire rejoint les positions de certains groupes du Québec à l'égard de la stratégie.

2.5 *Les inquiétudes soulevées par la stratégie au Québec*

Lors de la consultation générale sur l'avis du Conseil, *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, en 2005, le mouvement québécois des femmes a soulevé beaucoup d'interrogations quant à la pertinence de la stratégie visant une plus grande participation des hommes et des garçons dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes. Des 107 mémoires déposés et accessibles sur le site de l'Assemblée nationale, nous en avons lu et analysé 43. Nous avons retenu les mémoires des groupes de femmes, des grands syndicats, d'associations de défense des droits et des groupes anti-féministes les plus connus. Notre échantillon nous semble représentatif des différents courants de pensée. Nous avons divisé les mémoires en deux catégories : les mémoires de groupes qui critiquent la stratégie, ainsi que les mémoires d'individus et de groupes d'hommes qui s'inscrivent dans une vision de symétrisation des rapports sociaux de sexe.

---

70 *Ibid.*, p. 96.

2.5.1 *MÉMOIRES DE GROUPES QUI CRITIQUENT LA STRATÉGIE*

Dans cette catégorie, nous avons retenu les groupes de femmes, d'hommes, des syndicats et un parti politique qui s'inquiètent des effets de la stratégie visant une plus grande participation des hommes et des garçons dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes[71]. Ces groupes formulent des mises en garde et des conditions d'encadrement d'une telle approche.

La plupart des mémoires rappellent que cette stratégie n'est pas nouvelle en soi : le mouvement des femmes reconnaît que l'égalité entre les femmes et les hommes ne pourra être atteinte sans la participation des hommes comme sujets et acteurs. Les comités de condition féminine des syndicats ont souvent travaillé en comité mixte avec leurs collègues masculins, par exemple en matière d'équité salariale. Très tôt, les féministes ont souligné que la problématique de la conciliation travail-famille ne relève pas de la seule responsabilité des femmes. Les hommes doivent assumer leur part des tâches domestiques et des soins aux enfants, tout comme l'État et les entreprises. De même, la violence à l'égard des femmes ne peut être enrayée sans les hommes.

Tous les mémoires de cette catégorie soulignent que l'avis semble accorder moins d'importance à l'approche spécifique (par rapport à l'approche sociétale), alors que ces mesures sont encore nécessaires dans l'atteinte de l'égalité réelle pour les femmes. Ces groupes rappellent que si les femmes ont réalisé de nombreux progrès, il reste beaucoup de travail à accomplir pour l'obtention d'une pleine citoyenneté. Pourtant, dans les médias et l'opinion publique, l'idée de l'« égalité-déjà-là » pour les femmes est très présente et peut menacer les acquis, par exemple les mesures spécifiques pour les femmes. L'approche dite spécifique demeure essentielle :

> « En effet, au regard de l'histoire des femmes, voire l'histoire des différents groupes discriminés, force est en effet de constater que l'interpellation et la mobilisation des bonnes volontés des partenaires n'a jamais suffi à changer les cultures et à inverser les pratiques. L'évolution des mentalités doit être soutenue par des mesures spécifiques, des politiques, des lois et des structures pour leur application et pour le suivi de leurs impacts[72]. »

---

71 Mémoires du Groupe Femmes, Politique et Démocratie, de l'IREF (UQÀM), de l'Intersyndicale des femmes, du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, du Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes de l'Université Laval, du Centre des femmes de l'UQÀM, de la Fédération des femmes du Québec, du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), du Syndicat de la fonction publique du Québec et du Parti québécois.

72 Groupe Femmes, Politique et Démocratie, *Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale du Québec relativement à l'avis du Conseil du statut de la femme* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Québec, Groupe Femmes, Politique et Démocratie, 2004, p. 6 [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

Les mémoires de cette catégorie dénoncent le discours de la « symétrie » : dans une société patriarcale, les problèmes des hommes, bien que sérieux, ne découlent pas de la discrimination systémique comme ceux des femmes. Ils ne sauraient être imputés aux progrès accomplis par les femmes. Les hommes sont certes victimes de stéréotypes dans la société patriarcale, mais ils bénéficient aussi de leur position privilégiée de groupe.

Les auteures et les auteurs de ces mémoires nomment clairement les dérives possibles de la stratégie visant une plus grande participation des hommes et des garçons dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes. D'abord, un changement de problématique : la question de l'atteinte de l'égalité pour les femmes n'est plus au cœur d'une telle analyse. La question devient plutôt celle d'une plus grande participation des hommes. À ce déplacement de projecteur s'ajoute la possibilité très grande d'un détournement des fonds publics des groupes de femmes vers les groupes d'hommes. En période de désengagement de l'État, ces groupes considèrent qu'il serait surprenant que de nouveaux fonds soient alloués à des groupes d'hommes. De plus, cette stratégie, qui mise sur l'engagement des hommes, peut envoyer le message que les femmes ont atteint l'égalité et que les hommes en sont victimes. Les groupes de femmes craignent que cette stratégie ne renforce l'idée de la symétrie entre les réalités des femmes et des hommes.

Dans leur prise de parole, bien que ces groupes reconnaissent la nécessité d'une plus grande participation des hommes pour changer les structures sociales sexistes, ils considèrent que d'autres instances gouvernementales devraient prendre en charge les besoins des hommes (problème de suicide, de décrochage scolaire, etc.) :

> « [...], demanderait-on à des organismes qui travaillent à l'élimination de la discrimination raciale à l'égard des personnes noires de prendre désormais en charge des problèmes que vivent les personnes de race blanche, des problèmes réels mais qui n'ont rien à voir avec le droit à l'égalité des personnes de race noire ou des situations de discrimination à leur égard[73]? »

Deux mémoires retiennent particulièrement notre attention sur les dérives possibles de la stratégie qui nous concerne. Les deux organismes travaillent avec des femmes victimes de violence conjugale et de violence sexuelle. D'abord, dans son mémoire, le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale démontre de façon convaincante que cette stratégie est difficilement applicable et souhaitable dans son champ d'intervention. Le document rappelle les progrès réalisés en matière de violence conjugale pour enrayer ce fléau social. Mais il souligne aussi le fait que les conjoints violents utilisent les mêmes recours judiciaires que les femmes, s'identifient comme des victimes, demandent de l'aide et portent plainte contre celles-ci. Ce discours est repris par les médias. Il peut laisser croire que la violence est asexuée et que les femmes sont aussi violentes que les hommes.

---

[73] Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec, *Mémoire sur l'avis du Conseil du statut de la femme* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Québec, SPGQ, 2005, p. 8 [http://www.ass.nat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

« Avant de vouloir mettre les hommes et les femmes ensemble pour lutter pour l'égalité, il faut tenir compte de cet écart entre le discours et la réalité[74]. » Le Regroupement rappelle l'obligation légale du gouvernement du Québec en vertu de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF) de maintenir des mesures spécifiques en faveur des femmes.

Les auteures abordent l'expérience de partenariat de certaines maisons pour femmes violentées avec des groupes pour conjoints violents. Le mémoire donne les conditions de succès d'un tel partenariat. L'objectif premier de l'entreprise doit demeurer la sécurité de la femme et des enfants. Le travail de coopération doit se faire avec une approche proféministe, la reconnaissance de la domination des hommes sur les femmes et de la victimisation des femmes, etc. Le mémoire fait remarquer que « le discours de maints intervenants auprès des conjoints violents semble davantage axé sur les souffrances qui ont pu amener les agresseurs à utiliser la violence que sur la recherche de sécurité pour les victimes[75] ». Le Regroupement propose cinq recommandations pour que l'approche sociétale, qui inclut la stratégie de la plus grande participation des hommes, puisse fonctionner en matière de violence conjugale :

> « - que la proposition du CSF d'intégrer davantage les hommes comme sujets et acteurs soit nuancée dans la mesure où des conditions de base nécessaires ne sont pas actuellement présentes au Québec, du moins dans plusieurs champs d'action en faveur de l'égalité des femmes;
>
> - que l'approche sociétale implique comme prémisse que les différents acteurs non seulement prennent position en faveur de la responsabilisation des conjoints violents, mais interviennent en ce sens de façon effective;
>
> - que l'approche sociétale ait pour objectif premier la sécurité des femmes et des enfants;
>
> - que l'approche sociétale ne détourne pas les énergies qui doivent être mises à poursuivre les actions spécifiques auprès des victimes au profit de "l'éducation" des acteurs qui pourraient avoir envie de s'investir mais sans avoir démontré qu'ils répondent aux conditions de base nécessaires à un tel partenariat;
>
> - que les ressources financières nécessaires au renforcement de l'approche spécifique ne soient pas détournées au profit de l'approche sociétale[76]. »

---

74 Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, *L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec – Mettre fin à la discrimination : une bataille toujours d'actualité, mémoire présenté à la commission parlementaire*, Québec, le Regroupement, 2004, p. 8 [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats-Mandat-2937/mémoires-deposes.html].

75 *Ibid.*, p. 18.

76 *Ibid.*, p. 19.

Ensuite, le Regroupement québécois des CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) milite en faveur de l'approche spécifique, compte tenu des besoins de sa clientèle. Pour lui, il ne suffit pas de maintenir l'approche spécifique; il faut la renforcer en faveur des victimes d'agression sexuelle, qui ont des besoins particuliers. Au sujet de la stratégie de la plus grande participation des hommes, les auteures considèrent qu'elle doit se définir d'abord par la responsabilisation des personnes qui commettent ce genre de crime et tenir compte du fait que la violence sexuelle est un crime genré (98 % des agresseurs sexuels sont des hommes). L'approche sociétale implique que les hommes ont la responsabilité de changer leurs comportements sexistes et violents et de travailler aussi à changer les comportements des autres hommes. Selon elles, il est moins nécessaire d'élargir l'approche sociétale que de renforcer l'approche spécifique.

Deux mémoires sont présentés par des groupes d'hommes proféministes, le Collectif proféministe et le Collectif masculin contre le sexisme. Ils rappellent l'influence négative du mouvement anti-féministe (masculiniste) sur les acquis des femmes, s'inquiètent d'un renforcement de l'agenda anti-féministe et précisent que ces groupes ne parlent pas au nom de tous les hommes. En réponse à l'approche sociétale qui suggère que les hommes soient des sujets, acteurs et concepteurs de politiques et d'actions, ils proposent plutôt une position en appui et en retrait par rapport aux revendications du mouvement des femmes :

> « Des hommes peuvent être mis à contribution pour progresser vers le droit des femmes à l'égalité. [...] Par exemple, en se dissociant et en dénonçant les masculinistes qui continuent à prétendre parler en leur nom, en partageant véritablement le soin des enfants et celui des parents âgés, les tâches domestiques et le suivi scolaire, en remettant en question les processus de hiérarchisation des hommes entre eux. [...] Ce type de démarche, en appui au mouvement des femmes mais en retrait de celui-ci, pourrait constituer une contribution. Être en retrait, voilà peut-être une position que les hommes ont le plus de difficultés à accepter, parce que la plus inhabituelle[77]. »

À la lecture de ce groupe de mémoires qui adoptent des positions clairement féministes, se dégage l'idée que la stratégie de la plus grande participation des hommes ne peut devenir la principale stratégie gouvernementale pour atteindre l'égalité entre les sexes, sans risquer de placer au second rang les approches spécifique et transversale pourtant jugées encore nécessaires par ces groupes, dont ceux de femmes bien ancrés sur le terrain.

---

77 Collectif proféministe, *Pour le droit des femmes à l'égalité : mémoire présenté à la Commission des affaires sociales dans le cadre de la commission parlementaire concernant l'avis du Conseil du statut de la femme* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Québec, le Collectif, [s. d.], p. 9 [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

2.5.2 *Mémoires d'individus et de groupes d'hommes en faveur de la symétrisation*

Les mémoires dans ce groupe se prononcent soit en faveur de la stratégie du financement gouvernemental des groupes d'hommes et/ou d'un conseil de l'égalité pour les femmes et les hommes[78]. Le discours véhiculé rejoint celui du mouvement anti-féministe[79]. Il se porte à la défense des hommes victimes et ne propose aucune analyse de la position des femmes dans une société patriarcale. Les hommes sont victimes des stéréotypes genrés, de la pauvreté et de la violence tout comme les femmes. Plusieurs de ces mémoires prétendent défendre les droits des pères qui auraient perdu la garde de leurs enfants à la suite d'une rupture conjugale difficile.

Dans son mémoire, l'organisme À cœur d'homme (Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence), qui travaille essentiellement auprès d'hommes violents, ne se prononce pas clairement au sujet de la stratégie. Il est toutefois possible de déduire que les auteurs sont en faveur d'une telle approche et demandent davantage de services pour les hommes. L'organisme souhaite remettre en question le modèle conservateur d'organisation économique et social qui alimente la misandrie et le sexisme, à l'origine des stéréotypes qui touchent les deux genres. Les auteurs veulent combattre toutes les formes d'inégalités, quel que soit le genre, l'âge, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la religion, le statut ou la classe sociale des personnes qui en sont affectées :

> « La reconnaissance de nos modes réciproques d'aliénation constitue pourtant, à notre avis, le chemin le plus sûr pour accéder à l'égalité. Plutôt que d'opposer les genres, il nous semble plus approprié de travailler à remettre en question le modèle conservateur d'organisation économique et social qui est à l'origine de nos facteurs communs et spécifiques d'aliénation[80]. »

Puisque ces discours ne s'accompagnent pas d'une reconnaissance du caractère systémique et systématique de l'oppression des femmes, nous considérons qu'ils envoient un message de symétrisation des réalités vécues par les femmes et les hommes.

---

78 Mémoires de Francine Leduc, de Jean-Marc Bessette (Papa pour toujours - Les enfants d'abord...), de l'Après-rupture et du Mouvement égalitariste.

79 Francine DESCARRIES, « L'antiféminisme ordinaire », *Recherches féministes*, vol. 18, nº 2, 2005, p. 179-210; Christine BARD, *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999; Diane LAMOUREUX, « Les nouveaux visages de l'antiféminisme en Amérique du Nord », dans Josette TRAT, Diane LAMOUREUX et Roland PFEFFERKORN (dir.), *L'autonomie des femmes en question : antiféminisme et résistances en Amérique et en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2006; Karine FOUCAULT, « L'influence du masculinisme auprès de l'État : le débat autour de la réforme du Conseil du statut de la femme », dans Mélissa BLAIS et Francis DUPUIS-DÉRI (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2008, p. 179-194.

80 À cœur d'homme - Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence, *La socialisation conservatrice : facteur d'aliénation et de dualisation - Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales par À cœur d'homme - Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence*, Joliette, À cœur d'homme - Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence, 2005, p. 13 [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

***

La stratégie politique visant la plus grande participation des hommes et des garçons aux efforts en matière d'égalité entre les sexes a reçu différents échos dans le monde. Dans son document *Femmes en l'an 2000 et au-delà : le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes*[81], la Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU suggère des principes d'action qui devraient guider l'application de programmes visant l'intégration des hommes. Les mémoires présentés par des groupes québécois qui s'inquiètent des effets de la stratégie témoignent de façon éloquente que ces principes ne sont pas faciles d'application. Les groupes d'hommes et anti-féministes y ont vu l'occasion de pousser plus loin l'argument en faveur de la symétrisation. D'ailleurs, l'avis de 2004 du Conseil mentionnait les dérapages possibles de cette approche[82]. Nous proposons notre critique féministe de cette stratégie.

---

81 Organisation des Nations Unies, *Femmes en l'an 2000 et au-delà : le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes*, *op. cit.*

82 Conseil du statut de la femme, *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, *op. cit.*, p. 41.

Bien que cette stratégie ne soit pas nouvelle[83] et qu'elle soit attrayante – elle met de côté « la lutte des sexes » –, elle appelle des interrogations fondamentales. Nos commentaires porteront d'abord sur le contexte québécois conservateur favorable au recul de l'accès des femmes à l'égalité et sur les dangers associés à l'argument de la « crise de la masculinité ». Ensuite, nous proposerons des réflexions sur les fondements théoriques de la stratégie, puis terminerons avec quelques commentaires sur la justice sociale et sur les jeunes et l'avenir du féminisme.

3.1 LE CONTEXTE CONSERVATEUR ET LE RECUL DU DROIT DES FEMMES À L'ÉGALITÉ

Comme nous venons de le voir avec l'analyse de la consultation de 2005 sur l'avis du Conseil, un certain nombre d'hommes et de groupes d'hommes conservateurs au Québec, s'ils ne dénoncent pas tous ouvertement l'accès des femmes à l'égalité[84], avancent une vision symétrique des rapports sociaux de sexe. Selon Blais et Dupuis-Déri[85], le discours alarmiste sur la situation des hommes relève du mouvement masculiniste, qui peut être défini comme une réaction d'hostilité et de ressentiment explicite de certaines femmes et de certains hommes vis-à-vis le féminisme et l'égalité revendiquée par les femmes[86]. L'analyse proposée dans l'ouvrage *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*[87] montre bien le caractère nuisible du discours et des pratiques masculinistes à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes. Compte tenu du contexte, il nous semble particulièrement important d'être prudentes avec l'argument voulant que la modification des rôles traditionnels par les combats féministes soit à l'origine d'une « crise de masculinité », puisque les masculinistes se servent de ce même argument pour freiner le féminisme et même pour

83 Voir la sous-section sur la Suède qui a proposé très tôt des congés de paternité.

84 Le mémoire de Jean-Pierre Gagnon, un bénévole d'Après-rupture, est particulièrement éloquent sur cette question.

85 Mélissa BLAIS et Francis DUPUIS-DÉRI (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, *op. cit.*, p. 13.

86 Christine BARD, *Un siècle d'antiféminisme*, *op. cit.*; Diane LAMOUREUX, « Les nouveaux visages de l'antiféminisme en Amérique du Nord », *op. cit.*

87 Mélissa BLAIS et Francis DUPUIS-DÉRI (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, *op. cit.*

responsabiliser les féministes pour les souffrances des hommes[88]. Comme le mentionne Kimmel[89], les malheurs des Blancs peuvent-ils être causés par le pouvoir des Noirs?

Des tenants de la stratégie d'une plus grande participation des hommes et des garçons à l'atteinte de l'égalité entre les sexes, comme Kaufman et Holter, proposent la formation de groupes d'hommes pour déconstruire l'image d'une masculinité pure à atteindre. Nous sommes sceptiques quant à la portée de cette initiative. Le travail de ces groupes pourrait-il être plutôt dirigé à maintenir leurs privilèges ou à renforcer les stéréotypes, comme cela semble se produire avec plusieurs groupes de pères au Québec[90]? De tels groupes ne permettent-ils pas avant tout aux hommes de mesurer les privilèges qu'ils ont perdus et de s'organiser pour les protéger[91]?

Comme le fait remarquer Harry Brod au sujet des études sur les masculinités, plusieurs hommes ou groupes d'hommes sont « critiques à l'égard de la masculinité et en même temps sympathiques envers les hommes[92] ». C'est, par exemple, le cas de Kaufman[93] quand il affirme qu'il faut s'adresser aux hommes avec empathie, notamment aux hommes violents qui ont été brutalisés ou témoins de violence durant leur enfance. Les gestes violents s'expliquent alors par les modèles masculins imposés. Bien que les gestes violents, et les hommes qui les posent, soient critiqués, l'accent est mis sur les masculinités qui doivent être déconstruites et redéfinies. Cette réflexion sur les « masculinités », qui deviennent une construction désincarnée, place dans l'ombre les pratiques violentes des hommes, les déresponsabilisent et invisibilisent les mécanismes du patriarcat[94].

---

88 La responsabilisation des féministes pour tous les problèmes sociaux est une caractéristique des groupes antiféministes. Voir le site sur Marc Lépine qui vise à en faire un héros [http://marclepine.blogspot.com] :

> *« Sometimes, we simply feel that Marc was amply justified to open fire against these gendercide planning and infanticide performing furies ». « And it should be further Okay that a young man who lost his cool for a moment and grabbed this gun twenty years ago, decided to open fire. Everything is OKAY then. Marc has not done anything wrong at all. »*

Voir : Louise LANGEVIN, « La rencontre d'Internet et de l'antiféminisme : analyse de sites Web qui se disent à la défense des droits des pères et des hommes », dans Josette BRUN (dir.), *Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 223-241.

89 Michael KIMMEL, « Who's Afraid of Men Doing Feminism? », dans Tom DIGBY (dir.), *Men Doing Feminism*, Londres, Routledge, 1998, p. 64.

90 Francine DESCARRIES, « L'antiféminisme ordinaire », *op. cit.*; Mélissa BLAIS et Francis DUPUIS-DÉRI (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, *op. cit.*; Louise LANGEVIN, « La rencontre d'Internet et de l'antiféminisme : analyse de sites Web qui se disent à la défense des droits des pères et des hommes », *op. cit.*, p. 223-241.

91 Melanie MCCARRY, « Masculinity Studies and Male Violence: Critique or Collusion? », *Women's Studies International Forum*, vol. 30, 2007, p. 411.

92 Cité dans MacMahon (2005) à la note 96 : Harry BROD, « The Case for Men's Studies », dans Harry BROD (dir.), *The Making of Masculinities: The New Men's Studies*, Boston, Allen and Unwin, 1987, p. 39-62.

93 Michael KAUFMAN, *Successfully Involving Men and Boys to End Violences Against Women: Lessons from around the World from the White Ribbon Campaign*, 2007 [http://www.michaelkaufman.com/wp-content/uploads/2009/01/kaufman-successfully-involving-men-and-boys-to-end-vaw.pdf].

94 Melanie MCCARRY, « Masculinity Studies and Male Violence: Critique or Collusion? », *op. cit.*, p. 409.

Le concept « d'expérience contradictoire du pouvoir » par les hommes, développé par Kaufman[95], a aussi cet effet pervers de mettre à l'avant-plan « la crise des masculinités » et de reléguer à l'arrière-scène les luttes féministes pour l'abolition des privilèges des hommes sur les femmes. En effet, il avance qu'en plus d'être associé à des privilèges, le pouvoir fait vivre de la douleur, de la peur et de l'aliénation aux hommes. Kaufman prévient qu'il ne faut pas comparer cette douleur et cette aliénation à l'oppression des femmes, plus systémique et systématique. Mais il nous semble que ce glissement est difficile à éviter dans la pratique, comme l'illustre le mémoire de l'organisme À cœur d'hommes, déposé lors de la consultation générale sur l'avis du Conseil en 2005. Selon l'analyse de ce groupe, les femmes et les hommes sont victimes des stéréotypes de genre et en souffrent de la même façon et dans les mêmes proportions, d'où le besoin de ressources égales pour les femmes et les hommes.

Bref, dans le contexte québécois où le mythe de l'« égalité-déjà-là » est très présent et où l'idée selon laquelle les féministes sont allées trop loin a beaucoup d'écho[96], il nous semble que la prudence soit de mise quant aux arguments utilisés pour faire la promotion d'une plus grande participation des hommes et des garçons à l'atteinte de l'égalité entre les sexes.

3.2 CRITIQUE DES FONDEMENTS THÉORIQUES DE LA STRATÉGIE

Comme nous l'avons vu dans la section 1.2, la stratégie visant une plus grande participation des hommes et des garçons dans les efforts vers l'égalité entre les sexes plonge ses racines dans un courant des études sur les masculinités. Pour les chercheuses et les chercheurs qui remettent en question la masculinité hégémonique[97], une plus grande égalité entre les sexes profitera aux hommes[98]. Ceux-ci, en dénonçant et en déconstruisant les stéréotypes masculins qui les font souffrir, pourront découvrir leurs émotions, se rapprocher de leurs enfants et s'intéresser davantage aux tâches domestiques[99]. Or cette analyse semble faire fi des « bénéfices matériels que les hommes

---

95 Michael KAUFMAN, *Cadre d'action pour faire participer les hommes et les garçons à l'avancement de l'égalité entre les sexes et à l'élimination de la discrimination et de la violence à l'endroit des femmes et des filles*, *op. cit.*

96 Francine DESCARRIES, « L'antiféminisme ordinaire », *op. cit.*

97 Connell définit ainsi la masculinité hégémonique : « *… the configuration of gender practice which embodies the currently accepted answer to the problem of legitimacy of patriarchy, which guarantees (or is taken to guarantee) the dominant position of men and the subordination of women.* » Voir : R.W. CONNELL, *Masculinities*, Cambridge, Polity Press, 1995, p. 77, cité dans Jeff HEARN, « From Hegemonic Masculinity to the Hegemony of Men », *op. cit.*, p. 57.

98 Michael KAUFMAN, « Men, Feminism and the Contradictory Experience of Power », dans Joseph A. KUYPERS (dir.), *Men and Power*, Halifax, Fernwood Books, 1999, p. 59-83; R.W. CONNELL, « Change among the Gatekeepers: Men, Masculinities, and Gender Equality in the Global Arena », *Sign: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 30, nº 3, 2005, p. 1801-1825; Steven P. SCHACHT et Doris W. EWING, *Feminism with Men: Bridging the Gender Gap*, *op. cit.*; Jeff HEARN, « From Hegemonic Masculinity to the Hegemony of Men », *op. cit.*

99 La preuve n'a pas été faite que l'abolition du patriarcat est la seule façon pour les hommes de vivre dans un monde où ils peuvent exprimer leurs émotions, prendre soin de leurs enfants et s'intéresser davantage aux tâches domestiques. Voir : Oystein HOLTER, *Can Men do it? Men and Gender Equality – The Nordic Experience*, Copenhague, Nordic Council of Minister, 2003, p. 186.

retirent du patriarcat[100] » et qui sont, dans notre analyse, bien supérieurs aux avantages présumés de l'égalité[101].

Selon les tenants de la participation accrue des hommes et des garçons à la lutte pour l'égalité des sexes, les enjeux touchant les femmes concernent aussi les hommes. Sans vouloir nier les capacités d'empathie des hommes, nous nous demandons si cet argument ne met pas sur un pied d'égalité le vécu des femmes et des hommes à propos de phénomènes qui ne sont pas symétriques. Un homme qui dit souffrir de vivre dans un monde où la violence faite aux femmes et le viol sont encore omniprésents ne minimise-t-il pas en quelque sorte la souffrance des survivantes? Au sujet, par exemple, de la question du droit à l'avortement ou du droit à un environnement de travail sans harcèlement sexuel, les intérêts des hommes sont-ils vraiment les mêmes que ceux des femmes? Dans ces deux exemples, les hommes restent à l'extérieur de l'expérience féminine. Ils ne peuvent que l'objectiver.

Ultimement, se pose la question de savoir si les membres d'un groupe privilégié peuvent volontairement identifier leurs privilèges individuels et collectifs, les dénoncer et y renoncer. Une analyse féministe matérialiste stricte pousserait à répondre par la négative[102]. Comme le précisait Christine Delphy[103] : « L'oppression est une conceptualisation possible d'une situation donnée; et cette conceptualisation ne peut provenir que d'un point de vue, c'est-à-dire d'une place précise dans cette condition : celle d'opprimé. » À partir du constat que les hommes tendent encore à bénéficier d'actes nourriciers de la part des femmes, MacMahon[104] abonde dans le même sens en se référant à Dorothy Smith qui considérait que seules les personnes qui fournissent le travail dont dépend une formation sociale disposent du point de vue requis pour en saisir l'ensemble des rapports sociaux hiérarchiques. Thiers-Vidal fait d'ailleurs une démonstration très convaincante de la difficulté épistémologique pour les hommes d'analyser les rapports sociaux de sexe[105]. Selon lui, la subjectivité des hommes est structurée par le fait qu'ils bénéficient de richesses matérielles, de libertés sociales, de qualité de vie et de représentations androcentriques fondées sur l'oppression des femmes[106]. Ils auraient donc tendance à adopter des cadres d'analyse qui voilent les rapports d'oppression, même quand ils s'intéressent à l'égalité entre les sexes, leur

---

100 Anthony MAC MAHON, « *Lectures masculines de la théorie féministe : la psychologisation des rapports de genre dans la littérature sur la masculinité* », *L'Homme et la société*, vol. 4, nº 158, 2005 p. 29; Michael KIMMEL, « *Who's Afraid of Men Doing Feminism?* », *op. cit.*, p. 64.

101 *Pour une liste contemporaine des privilèges masculins encore bien réels, voir* Francis DUPUIS-DÉRI, « Les hommes pro-féministes : compagnons de route ou faux amis? », *Recherches féministes*, vol. 21, nº 1, 2008, p. 151-152.

102 Francine DESCARRIES, « Le projet féministe à l'aube du XXIe siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens », *Cahiers de recherche sociologique*, nº 30, 1998, p. 188.

103 Christine DELPHY, *L'ennemi principal : économie politique du patriarcat – volume 1*, Paris, Syllepse, 1998, p. 281.

104 Anthony MAC MAHON, « Lectures masculines de la théorie féministe : la psychologisation des rapports de genre dans la littérature sur la masculinité », *op. cit.*, p. 37.

105 Léo THIERS-VIDAL, « De la masculinité à l'anti-masculinisme : penser les rapports sociaux de sexe à partir d'une position sociale oppressive », *Nouvelles questions féministes*, vol. 21, nº 3, 2002.

106 *Ibid.*, p. 71.

capacité d'analyse concernant les rapports sociaux de sexe étant inférieure à celle des femmes[107].

Cette analyse matérialiste jette un éclairage critique sur la volonté de plusieurs hommes de sortir la notion de pouvoir de l'analyse des genres[108]. Quels intérêts et quels groupes sont desservis par la conception des rapports sociaux de sexe exclusivement appréhendés en termes de partenariat et de collaboration? Selon Kaufman[109], il est possible de diriger des ressources vers les besoins des femmes sans nécessairement les attribuer directement aux femmes. Ainsi, des programmes peuvent d'adresser à certains groupes d'hommes si leurs objectifs répondent aux besoins des femmes, comme des programmes qui visent à augmenter la participation des pères aux tâches domestiques. Or, il semble primordial de se demander qui déterminera les besoins des femmes et la proportion des ressources qui doit être dirigée vers les hommes pour qu'ils changent leurs attitudes inégalitaires envers les femmes. De même, quand l'auteur propose de laisser aux hommes le soin de concevoir les messages en faveur de l'égalité qui seront adressés à d'autres hommes, qui jugera si ces messages remettent suffisamment en question les privilèges masculins? Si Kaufman reconnaît que l'oppression des femmes est encore très présente et que les ressources dirigées vers les hommes ne doivent pas contribuer à maintenir le *statu quo* patriarcal, n'est-il pas logique que ce soit des femmes qui décident de l'attribution de ces ressources et qui conçoivent et évaluent les programmes qui visent à changer les hommes?

C'est ce que proposent Thiers-Vidal[110] et Dupuis-Déri[111] quand ils affirment que les hommes devraient pouvoir collaborer à la transformation des rapports sociaux de sexe, dans la mesure où ils sont encadrés par les théorisations féministes[112]. Cette position rejoint d'ailleurs celles du Collectif masculin contre le sexisme et du Collectif proféministe entendues lors de la consultation de 2005 sur l'avis du Conseil et auxquelles nous avons référé plus haut. Les hommes proféministes devraient jouer un rôle d'auxiliaire dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes et laisser la direction du mouvement aux femmes[113]. Même Schacht et Ewing[114], qui appellent de tous leurs souhaits la fin de la « guerre des sexes », insistent pour que les hommes proféministes écoutent les femmes, valorisent leurs savoirs et leurs analyses, acceptent de changer dans le sens qu'elles proposent et que les groupes d'hommes proféministes rendent des comptes aux groupes de femmes.

---

107 *Ibid.*, p. 77.

108 Oystein HOLTER, *Can Men do it? Men and Gender Equality – The Nordic Experience*, *op. cit.*

109 Michael KAUFMAN, *Cadre d'action pour faire participer les hommes et les garçons à l'avancement de l'égalité entre les sexes et à l'élimination de la discrimination et de la violence à l'endroit des femmes et des filles*, *op. cit.*, p. 2.

110 Léo THIERS-VIDAL, « De la masculinité à l'anti-masculinisme : penser les rapports sociaux de sexe à partir d'une position sociale oppressive », *op. cit.*

111 Francis DUPUIS-DÉRI, « Féminisme et réaction masculiniste au Québec », dans Maria NENGEH MENSAH (dir.), *Dialogue sur la troisième vague féministe*, *op. cit.*, p. 179-194; Francis DUPUIS-DÉRI, « Les hommes proféministes : compagnons de route ou faux amis? », *op. cit.*, p. 149-169.

112 Michael KIMMEL, « Who's Afraid of Men Doing Feminism? », *op. cit.*, p. 67.

113 *Idem.*

114 Steven P. SCHACHT et Doris W. EWING, *Feminism with Men: Bridging the Gender Gap*, *op. cit.*, p. 55.

En dernière analyse, nous partageons la critique selon laquelle la stratégie d'une plus grande participation des hommes repose trop sur la bonne foi et la bonne volonté des actrices et des acteurs[115]. L'exemple suédois démontre que des congés de paternité réservés au père et non transférables à la mère « incitent » davantage les pères à les prendre. La seule bonne volonté des pères ou leur seul désir n'étaient pas suffisants pour changer les mentalités et les façons de faire. De véritables changements dans les rapports sociaux de sexe impliquent une certaine forme de rapport de force défavorable au groupe dominant[116]. Le rapport de force bâti par le mouvement féministe ébranle le temple des privilèges masculins. Il est indéniable que les hommes ont besoin de s'ajuster au changement par la suite. Mais tant dans la sphère personnelle que dans la sphère politique, les femmes parviennent à exercer leur plein droit à l'égalité quand elles réussissent à bâtir un rapport de force suffisant.

3.3 *LE FÉMINISME, UN PAS VERS UNE PLUS GRANDE JUSTICE SOCIALE*

Si nous comparons les congés de paternité en France[117] et en Suède[118], nous pouvons constater – bien que dans les deux cas, ceux-ci ne transforment pas complètement les rôles sociaux de sexe traditionnels – qu'ils ont été implantés beaucoup plus tôt en Suède où l'égalité entre les sexes est depuis longtemps une valeur partagée et où les politiques sociales en général sont davantage en faveur d'une plus grande justice sociale[119]. Si les féministes d'ici ont réussi à bâtir un rapport de force suffisant pour faire accepter l'idée de l'égalité entre les femmes et les hommes comme une valeur maîtresse de la société québécoise[120], pourquoi doivent-elles encore travailler si fort à faire reconnaître les conséquences désastreuses du patriarcat sur les femmes?

---

115 *Université Laval, chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, Mémoire de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, Université Laval : Vers un nouveau contrat social entre les femmes et les hommes*, [préparé par : Pierrette Bouchard, accompagnée de Micheline Beauregard et Christine Piette], Québec, Université Laval, Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, 2005 [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoire-deposes.html].

116 Francis DUPUIS-DÉRI, « Les hommes proféministes : compagnons de route ou faux amis? », *op. cit.*

117 Hélène TRELLU, « L'allocation parentale d'éducation pris par les femmes et les hommes : une mesure de régulation des temps dans le couple? », *Colloque international « Travail-Emploi-Formation : quelle égalité entre les hommes et les femmes? »*, Lille, CLERSE, 23 et 24 novembre 2006; Hélène TRELLU, « Recompositions et résistances de la masculinité et de la féminité, de la paternité et de la maternité à l'épreuve du congé parental pris par les hommes en France », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. XXXVIII, nº 2, 2007, p. 123-141; Hélène TRELLU, « Quand la femme fait carrière et l'homme est au foyer », dans Yvonne GUICHARD-CLAUDIC, Danièle KERGOAT et Alain VILBROD (dir.), *L'inverse du genre : quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 283-296.

118 Sara BRACHET, « L'égalité : une vaine quête? Hommes, femmes et congé parental en Suède », *op. cit.*; Sara BRACHET, « Les résistances des hommes à la double émancipation : pratiques autour du congé parental en Suède », *op. cit.*; Nathalie MORIN-BOREL, « Politique sociale et égalité entre les sexes en Suède », *op. cit.*

119 Oystein HOLTER, *Can Men do it? Men and Gender Equality – The Nordic Experience, op. cit.*

120 Par exemple, par la reconnaissance, dans le préambule de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, de l'égalité entre les femmes et les hommes. Voir aussi le rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, *Fonder l'avenir, le temps de la conciliation – Rapport*, [coprésidents : Gérard Bouchard et Charles Taylor], Québec, la Commission, 2008.

Plusieurs éléments de la stratégie visant à impliquer davantage les hommes et les garçons pour l'atteinte de l'égalité semblent fondés sur une analyse pragmatique qui considère plus ou moins l'humain comme égoïste[121]. Il faut donner la parole aux hommes dans la définition des enjeux pour qu'ils se sentent responsables; il faut écouter la souffrance des hommes avant de leur demander de prendre position pour le droit des femmes à l'égalité, car sinon ils se sentiront confrontés; il faut partir de leur expérience personnelle, sinon ils ne se sentiront pas concernés. Nous y voyons une négation de la capacité d'empathie des hommes et de leur soif de justice sociale qui reproduit les stéréotypes de genre plutôt que de les confronter[122].

Les études sur les masculinités nous portent à croire que les hommes se sont créé une armure psychique qui les empêche de ressentir de l'empathie pour les autres. Le travail pour abattre cette armure permettrait aux hommes d'être plus compréhensifs envers les femmes et plus enclins à adopter des comportements égalitaires. Nous ne sommes pas convaincues que le développement de qualités personnelles, comme la capacité de percevoir les besoins et les sentiments des autres, soit suffisant pour motiver les hommes à faire plus leur part à la maison, à verser des salaires supérieurs aux femmes ou à les nommer dans des postes de responsabilité. Par contre, nous sommes convaincues que ces qualités peuvent se développer dans d'autres forums qu'à l'intérieur du mouvement féministe, par exemple au sein d'autres mouvements sociaux en faveur de la justice sociale, qui peuvent, par ailleurs, prendre des positions et adopter des façons de faire en faveur de la transformation des rapports sociaux de sexe. Schacht et Ewing[123] constataient d'ailleurs que les alliances entre les femmes et les hommes pour transformer les rapports sociaux de sexe fonctionnaient mieux au sein des combats plus larges contre l'oppression, quand l'engagement n'était pas exclusivement (pro)féministe[124].

Dans le même ordre d'idées, plusieurs mémoires déposés à la Commission des affaires sociales en 2005 rappelaient les différentes formes d'oppression que vivent certaines femmes, comme celles résultant du colonialisme dont sont particulièrement victimes les femmes autochtones[125]. D'autres mémoires ont aussi souligné les liens qui existent entre

---

121 Sara C. WHITE, « "Did the Earth Move?" The Hazards of Bringing Men and Masculinities into Gender and Development », *op. cit.*

122 Marie-Josée BÉCHARD, « La relation entre les hommes et le féminisme : une question de rapport de pouvoir », *op. cit.*, p. 181.

123 Steven P. SCHACHT et Doris W. EWING, *Feminism with Men: Bridging the Gender Gap, op. cit.*

124 *Ibid.*, p. 160.

125 Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes : synthèse présentée par l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador*, Wendake, Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, 2005 [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commission/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html]; Conseil des relations interculturelles, *L'approche intégrée pour l'égalité : quelle place pour les femmes? Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales concernant l'avis du Conseil du statut de la femme* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Montréal, le Conseil, 2005 [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/ Mandat-2937/memoires-deposes.html].

le sexisme et la pauvreté[126], soutenant par exemple que l'égalité entre les femmes et les hommes bénéficierait de mesures sociales plus générales comme la construction de logements sociaux ou l'augmentation du salaire minimum. Ainsi, une prise de position politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ne saurait avoir beaucoup de portée si elle ne s'accompagne pas d'un changement de mentalité général en faveur d'une plus grande justice sociale.

3.4 *Les jeunes et l'avenir du féminisme*

En terminant, nous aimerions mettre en perspective un argument qui est parfois utilisé en faveur d'une plus grande implication des hommes et des garçons dans le combat pour l'égalité entre les sexes : la croyance selon laquelle les jeunes femmes seraient plus facilement séduites par le mouvement féministe s'il incluait des hommes. Selon Blais, Fortin-Pellerin, Lampron et Pagé[127], « plusieurs "jeunes" féministes privilégient la non-mixité dans les différentes organisations du mouvement féministe[128] afin de développer des sources collectives de force et de solidarité ». Ces auteures rappellent d'ailleurs que la croyance selon laquelle les jeunes rejettent la non-mixité est souvent associée à celle voulant que le féminisme radical soit mort, croyance contredite par de nombreuses recherches[129] qui concluent plutôt à sa résurgence, notamment à Montréal, dans les années 1990[130]. Elles émettent également l'hypothèse que les jeunes femmes rejetant la

---

126 Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, *L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec : jamais sans une politique en condition féminine! Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales dans le cadre de la Commission parlementaire sur le concept d'égalité et de la politique en condition féminine*, Montréal, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, 2004 [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

127 Mélissa BLAIS, Laurence FORTIN-PELLERIN, Ève-Marie LAMPRON et Geneviève PAGÉ, « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical », *Recherches féministes*, vol. 20, nº 2, 2007, p. 155.

128 Isabelle BOILY, Catherine CHARRON, Hélène CHARRON et Laurence FORTIN-PELLERIN, « Mémoire de Salvya », dans Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF), *Pourquoi changer ce qui va bien? Sur la consultation générale concernant le document* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes : *quelques mémoires présentés devant la Commission parlementaire*, Québec GREMF, 2005, p. 27-46, (Les Cahiers de recherche du GREMF; 21); Anna KRUSYNSKI, « De l'opération SalAMI à Némésis : le cheminement d'un groupe de femmes du mouvement altermondialiste québécois », *Recherches féministes*, vol. 17, nº 2, 2004, p. 139-160; Geneviève PAGÉ et Ève-Marie LAMPRON, « Strangers in an Estranged World: Radical Feminists in the Academy », *Canadian Woman Studies/Les Cahiers de la femme*, vol. 25, nº 3, 2006, p. 72-79; Danielle STANTON, Geneviève THIBAULT et Laura-Julie PERREAULT, « Rebelles et engagées », *La Gazette des femmes*, vol. 25, nº 3, 2003, p. 16-27.

129 Elsa BEAULIEU et Barbara LEGAULT, « The Making of "S'unir pour être rebelles" », dans Maria NENGEH MENSAH (dir.), *Dialogue sur la troisième vague féministe*, *op. cit.*; Anna KRUSYNSKI, « De l'opération SalAMI à Némésis : le cheminement d'un groupe de femmes du mouvement altermondialiste québécois », *op. cit.*; Geneviève PAGÉ et Ève-Marie LAMPRON, « Strangers in an Estranged World: Radical Feminists in the Academy », *op. cit.*; Danielle STANTON, Geneviève THIBAULT et Laura-Julie PERREAULT, « Rebelles et engagées », *op. cit.*

130 Mélissa BLAIS, Laurence FORTIN-PELLERIN, Ève-Marie LAMPRON et Geneviève PAGÉ, « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical », *op. cit.*, p. 154.

non-mixité ne l'ont peut-être jamais expérimentée, se référant à une recherche[131] menée avec des jeunes femmes de la région de Québec d'abord frileuses vis-à-vis le concept, mais qui ont particulièrement apprécié l'expérience du *focus group* et émis le souhait que de tels espaces soient plus facilement accessibles[132].

***

Bien que nous n'ayons pas trouvé d'études qui se penchent sur les effets à long terme d'une telle stratégie, nous concluons que son application de façon systématique pourrait recentrer le débat sur la « crise de la masculinité » loin des préoccupations d'égalité et de justice sociale des femmes. Nous ne sommes pas convaincues que la bonne volonté des hommes soit suffisante.

---

131 Hélène CHARRON, *Jeunes femmes d'avenir : une vie à bâtir, une expertise à découvrir! Besoins et demandes des jeunes femmes de la Capitale-Nationale*, Québec, Regroupement des groupes de femmes de la région 03 / Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes de l'Université Laval, 2003.

132 Mélissa BLAIS, Laurence FORTIN-PELLERIN, Ève-Marie LAMPRON et Geneviève PAGÉ, « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical », *op. cit.*, p. 155.

CONCLUSION

Dans son avis de 2004, *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, le Conseil proposait une stratégie gouvernementale d'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes qui faisait appel à trois leviers complémentaires, soit l'approche spécifique, l'approche transversale et l'approche sociétale. Présentée comme un élargissement de la perspective de travail, cette dernière approche se déployait de deux façons : par une plus grande participation des hommes et des garçons dans l'atteinte de l'égalité, ainsi que par un réel investissement de tous les acteurs sociaux dans la réalisation de cet objectif.

Inspirée d'un courant issu des études sur les masculinités, la stratégie d'une plus grande participation des hommes dans l'atteinte de l'égalité des sexes a été reprise par les différentes instances de l'ONU, par des ONG dans des pays en voie de développement, par des intervenantes et des intervenants et par des chercheuses et des chercheurs en Suède, au Canada et au Québec. Malgré les arguments pragmatiques en faveur de cette stratégie et les balises nécessaires pour en assurer le succès, c'est-à-dire que l'égalité pour les femmes demeure au cœur des initiatives, des groupes de femmes, des chercheuses et des chercheurs s'interrogent sur ses fondements théoriques et ses effets pervers pour les femmes.

Au terme de notre analyse, nous concluons qu'une plus grande participation des hommes est certes nécessaire dans l'atteinte de l'égalité des sexes. Les questions portant sur la violence faite aux femmes, sur le partage des tâches familiales et le traitement du SIDA/VIH, notamment, ne peuvent se penser et se solutionner sans une plus grande participation des hommes. Nous demeurons cependant sceptiques sur les fondements d'une telle approche lorsqu'elle est appliquée de façon systématique et qu'elle fait ombrage aux approches spécifique et transversale. Nous nous inquiétons sur les possibilités de dérive, compte tenu du contexte conservateur actuel et de la tendance à la symétrisation, par certains groupes, des réalités des femmes et des hommes. Des études plus poussées sont nécessaires pour mesurer les effets à long terme d'une telle approche. Par ailleurs, les problèmes que rencontrent les hommes (par exemple, en matière de santé et en éducation) sont du ressort des ministères concernés, et non des mécanismes de condition féminine[33].

Telle qu'elle est conçue par le Conseil, l'approche sociétale se déployait de deux façons. La stratégie d'une plus grande participation des hommes semble avoir retenu toute l'attention, comme en font foi les mémoires déposés en 2005 que nous avons analysés. Qu'en est-il de l'autre façon, soit les investissements de toutes les composantes de la société au projet d'égalité entre les femmes et les hommes? L'État a adopté des mesures

---

33. Conseil du statut de la femme, *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, *op. cit.*, p. 41.

dans ce sens : notamment, la politique en matière de *gender mainstreaming*[134], la Commission sur l'équité salariale[135], la Politique sur la condition féminine[136], le financement des groupes de femmes[137], les conseils d'administration des sociétés d'État à parité[138], etc. Les autres acteurs sociaux doivent aussi faire leur part.

---

134 Secrétariat à la condition féminine, *Implantation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans les pratiques gouvernementales et dans celles des instances locales et régionales : Plan d'action 2007-2010*, Québec, le Secrétariat, 2007 [http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/ads_planaction2007-10.pdf].

135 *Loi sur l'équité salariale*, L.R.Q., c. E-12.001.

136 Secrétariat à la condition féminine, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait : politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, Québec, le Secrétariat, 2006 [http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/politique_fr.pdf].

137 Par exemple, le programme *À égalité pour décider* [http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=32].

138 *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, L.R.Q., c. G-1.02, art. 43, 2.

Liste des recommandations

Considérant que les inégalités que vivent les femmes ne peuvent se corriger sans l'apport des hommes;

Considérant le contexte conservateur actuel et la tendance de certains groupes à la symétrisation des réalités des femmes et des hommes;

Considérant l'impression générale dans la population que l'égalité est déjà là pour les femmes;

Considérant le contexte économique plus difficile et la réduction de la taille de l'État;

Considérant l'absence d'étude sur les effets à long terme d'une telle approche.

Nous recommandons :

1. **Que l'autonomisation des femmes demeure au cœur des initiatives qui s'adressent aux hommes et aux garçons dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes.**

2. **Que les approches spécifique et transversale en matière d'égalité pour les femmes continuent de recevoir toute l'attention.**

3. **Que les initiatives qui s'adressent aux hommes et aux garçons ne se fassent pas au détriment du financement des groupes de femmes et des initiatives concernant les femmes.**

4. **Que le rôle des autres acteurs sociaux dans l'atteinte de l'égalité pour les femmes soit davantage exploré.**

Bibliographie

ACCÈS À L'ÉGALITÉ PARENTALE. *Sortir l'enfant du conflit : mémoire préparé pour la Commission des affaires sociales*, [préparé par : Alain Roy], Québec, Accès à l'égalité parentale, 2004, 3 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

À CŒUR D'HOMME – RÉSEAU D'AIDE AUX HOMMES POUR UNE SOCIÉTÉ SANS VIOLENCE. *La socialisation conservatrice : facteur d'aliénation et de dualisation – Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales par À cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence*, Joliette, À cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence, 2005, 15 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

AFEAS. *Mémoire sur l'égalité présenté à la Commission des affaires sociales dans le cadre de la Commission parlementaire sur le concept d'égalité et de la politique en condition féminine*, [recherche et rédaction : Mariette Gilbert], Montréal, l'Afeas, 2005, 23 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

ALLIANCE QUÉBÉCOISE DES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES (AQRIPH). *Mémoire dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Québec, l'AQRIPH, 2004, 23 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

ARVE-PARÈS, Birgit. « Entre travail et vie familiale : le modèle suédois », dans Renée B.-DANDURAND, Pierre LEFEBVRE et Jean-Pierre LAMOUREUX (dir.), *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000?*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 41-57.

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR. *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes : synthèse présentée par l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador*, Wendake, Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, 2005, 4 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

BARD, Christine. *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, 481 p.

BARKER, Gary. *How do we know if men have changed? Promoting and measuring attitude change with young men: Lessons from Program H in Latin America*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003, 15 p. [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/OP2-Barker.pdf].

BARREAU DU QUÉBEC. *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, Montréal, le Barreau, 2004, 11 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

B.-DANDURAND, Renée, Pierre LEFEBVRE et Jean-Pierre LAMOUREUX (dir.). *Quelle politique familiale à l'aube de l'an 2000?*, Paris, L'Harmattan, 1998, 323 p.

BEAULIEU, Elsa et Barbara LEGAULT. « The Making of "S'unir pour être rebelles" », dans Maria NENGEH MENSAH (dir.), *Dialogue sur la troisième vague féministe*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2005, p. 207-232.

BÉCHARD, Marie-Josée. « La relation entre les hommes et le féminisme : une question de rapport de pouvoir », dans Marie NENGEH MENSAH (dir.), *Dialogue sur la troisième vague féministe*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2005, p. 175-189.

BESSETTE, Jean-Marc. *Anti-Mémoire – Parce que : je me souviens*, Rimouski, Papa pour toujours – Les enfants d'abord..., 2004, 23 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

BLAIS, Mélissa et Francis DUPUIS-DÉRI (dir.). *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2008, 257 p.

BLAIS, Mélissa, Laurence FORTIN-PELLERIN, Ève-Marie LAMPRON et Geneviève PAGÉ. « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical », *Recherches féministes*, vol. 20, nº 2, 2007, p. 141-162.

BLAU, Judith R. (dir.). *The Blackwell Companion to Sociology*, Blackwell Publishing, Blackwell Reference Online, 2004 [http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9781405122672_chunk_g978140512267232].

BOILY, Isabelle, Catherine CHARRON, Hélène CHARRON et Laurence FORTIN-PELLERIN. « Mémoire de Salvya », dans GROUPE DE RECHERCHE MULTIDISCIPLINAIRE FÉMINISTE (GREMF), *Pourquoi changer ce qui va bien? Sur la consultation générale concernant le document* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes *: quelques mémoires présentés devant la Commission parlementaire*, Québec, GREMF, 2005, p. 27-46. (Les Cahiers de recherche du GREMF; 21).

BRACHET, Sara. « L'égalité : une vaine quête? Hommes, femmes et congé parental en Suède », *Terrain, Revue de l'ethnologie de l'Europe*, nº 42, 2004, p. 65-80.

BRACHET, Sara. « Les résistances des hommes à la double émancipation : pratiques autour du congé parental en Suède », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, nº 65, 2007, p. 175-197.

BROD, Harry. « The Case for Men's Studies », dans Harry BROD (dir.), *The Making of Masculinities: The New Men's Studies*, Boston, Allen and Unwin, 1987, p. 39-62.

BROD, Harry (dir.). *The Making of Masculinities: The New Men's Studies*, Boston, Allen and Unwin, 1987, 346 p.

BRUN, Josette (dir.). *Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, 246 p.

CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC. *Le leurre de l'acquis : le patriarcat et la discrimination systémique perdurent au Québec – Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales dans le cadre de la consultation sur l'avis du Conseil du statut de la femme,* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Québec, la Centrale, 2004, 24 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/ mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

CENTRE DES FEMMES DE L'UQÀM. *Mémoire du Centre des femmes de l'UQÀM sur l'avis du Conseil du statut de la femme* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes *présenté à la Commission des affaires sociales du Québec dans le cadre de la Commission parlementaire sur le concept d'égalité et de la politique en condition féminine,* [rédaction : Sandrine Ricci, présidente], Montréal, Centre des femmes de l'UQÀM, 2004, 12 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

CHANT, Sylvia et Matthew C. GUTMAN. « "Men-streaming" Gender? Questions for Gender and Development Policy in the Twenty-first Century », *Progress in Development Studies*, vol. 2, nº 4, 2002, p. 269-282.

CHARRON, Hélène. *Jeunes femmes d'avenir : une vie à bâtir, une expertise à découvrir! Besoins et demandes des jeunes femmes de la Capitale-Nationale,* Québec, Regroupement des groupes de femmes de la région 03 / Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes de l'Université Laval, 2003, 106 p.

CHOPRA, Radhika. *Rethinking Pro-Feminism: Men, Work and Family in India,* document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003, 8 p. [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/EP12-Chopra.pdf].

COLLECTIF FÉMINISME ET DÉMOCRATIE. *Mémoire présenté dans le cadre de la Commission « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes »,* Québec, le Collectif, 2004, 13 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/ mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

COLLECTIF MASCULIN CONTRE LE SEXISME. *Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales par le Collectif masculin contre le sexisme concernant l'avis du Conseil du statut de la femme* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Québec, le Collectif, 2005, 4 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/ mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

COLLECTIF PROFÉMINISTE. *Pour le droit des femmes à l'égalité : mémoire présenté à la Commission des affaires sociales dans le cadre de la commission parlementaire concernant l'avis du Conseil du statut de la femme* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Québec, le Collectif, [s. d.], 17 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

COMMISSION DE CONSULTATION SUR LES PRATIQUES D'ACCOMMODEMENT RELIÉES AUX DIFFÉRENCES CULTURELLES. *Fonder l'avenir : le temps de la conciliation – Rapport*, [coprésidents : Gérard Bouchard et Charles Taylor], Québec, la Commission, 2008, 307 p.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE. *Le droit à l'égalité : des progrès remarquables, des inégalités persistantes – Après 25 ans, la Charte québécoise des droits et libertés – étude nº 2*, [rédaction : Muriel Garon et Pierre Bosset], Montréal, la Commission, 2004, 104 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/ Mandat-2937/memoires-deposes.html].

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX. *Vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes : mémoire présenté à la Commission des affaires sociales par la Confédération des syndicats nationaux*, Québec, la Confédération, 2004, 39 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

CONNELL, R.W. « Change among the Gatekeepers: Men, Masculinities, and Gender Equality in the Global Arena », *Sign: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 30, nº 3, 2005, p. 1801-1825.

CONNELL, R.W. *Masculinities*, Cambridge, Polity Press, 1995, cité dans Jeff HEARN, « From Hegemonic Masculinity to the Hegemony of Men », *Feminist Theory*, vol. 5, nº 1, 2004, p. 49-72.

CONNELL, R.W. *Report of the Online Discussion on the Role of Men and Boys in Achieving Gender Equality*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003, 37 p. [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/reports/egm-od-report.pdf].

CONNELL, R.W. *The Role of Men and Boys in Achieving Gender Equality*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003, 39 p. [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/Connell-bp.pdf].

CONSEIL DE L'EUROPE. *Impliquer les hommes pour réussir l'égalité entre les femmes et les hommes : rapport*, (rapporteur : M. Steingrimur J. Sigfusson, Islande, Groupe pour la gauche unitaire européenne), Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, doc 11760, 2008, 13 p. [http://assembly.coe.int/mainf.asp?Link-/documents/workingdocs/doc08/fdoc11760.htm].

CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES. *L'approche intégrée pour l'égalité : quelle place pour les femmes? Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales concernant l'avis du Conseil du statut de la femme* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Montréal, le Conseil, 2005, 36 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

CONSEIL D'INTERVENTION POUR L'ACCÈS DES FEMMES AU TRAVAIL (CIAFT). *Le chemin vers l'égalité pour les femmes du Québec : pour une approche politique en condition féminine forte et axée sur les résultats – Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre de la Commission parlementaire sur les orientations pour une nouvelle politique gouvernementale sur l'égalité*, Montréal, le CIAFT, 2004, 32 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, Québec, le Conseil, 2004, 174 p.

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, res. A.G. 34/180 (18 déc. 1979).

CROOKS, Claire V., George R. GOODALL, Linda L. BAKER et Ray HUGHES. « Preventing Violence Against Women: Engaging the Fathers of Today and Tomorrow », *Cognitive and Behavioral Practice*, vol. 13, 2006, p. 82-96.

CROOKS, Claire V. George R. GOODALL, Ray HUGHES, Peter G. JAFFRE et Linda L. BAKER. « Engaging Men and Boys in Preventing Violence Against Women: Applying a Cognitive-Behavioral Model », *Violence Against Women*, vol. 13, nº 3, 2007, p. 217-239.

DAGENAIS, Huguette. « Méthodologie féministe pour les femmes et le développement », dans Marie-France LABRECQUE (dir.), *L'égalité devant soi, sexes, rapports sociaux et développement international*, Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, 1994, p. 258-290.

DELPHY, Christine. *L'ennemi principal : économie politique du patriarcat – volume 1*, Paris, Syllepse, 1998.

DESCARRIES, Francine. « L'antiféminisme ordinaire », *Recherches féministes*, vol. 18, nº 2, 2005, p. 137-151.

DESCARRIES, Francine. « Le projet féministe à l'aube du XXIe siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens », *Cahiers de recherche sociologique*, nº 30, 1998, p. 179-210.

DIGBY, Tom (dir.). *Men Doing Feminism*, Londres, Routledge, 1998, 359 p.

DUPUIS-DÉRI, Francis. « Féminisme et réaction masculiniste au Québec », dans Maria NENGEH MENSAH (dir.), *Dialogue sur la troisième vague féministe*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2005, p. 179-194.

DUPUIS-DÉRI, Francis. « Les hommes proféministes : compagnons de route ou faux amis? », *Recherches féministes*, vol. 21, nº 1, 2008, p. 149-169.

ELGÀN, Elisabeth. « Pouvoir économique en Suède et inégalités des sexes », *Caisse nationale des Allocations familiales*, vol. 1, nº 151, 2009, p. 84-91.

ELSANOUSI, Magda. *Strategies and Approaches to Enhance the Role of Men and Boys in Gender Equality: Case Study of Yemen*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003, 16 p. [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003EP1-ElSanousi.pdf].

ESSED, Philomena, David Theo GOLDBERG et Audrey KOBAYASHI (dir.). *A Companion to Gender Studies*, Blackwell Publishing, Blackwell Reference Online, 2004 [http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9780631221098_chunk_g9706312210989].

EVANS, Patricia M. « Comparative Perspectives on Changes to Canada's Paid Parental Leave: Implications for Class and Gender », *International Journal of social welfare*, vol. 16, 2007, p. 119-128.

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC. *L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec : jamais sans une politique en condition féminine! Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales dans le cadre de la Commission parlementaire sur le concept d'égalité et de la politique en condition féminine*, Montréal, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, 2004, 18 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC. *Mémoire de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et de Relais-Femmes sur l'avis du Conseil du statut de la femme* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Montréal, Fédération des femmes du Québec et Relais-femmes, 2004, 27 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

FÉDÉRATION DES RESSOURCES D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VIOLENTÉES ET EN DIFFICULTÉ DU QUÉBEC. *Mémoire sur l'égalité présenté à la Commission des affaires sociales dans le cadre de la Commission parlementaire sur le concept d'égalité et de la politique en condition féminine*, Montréal, la Fédération, 2004, 20 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ). *Lettre-mémoire de la FTQ à la Commission des affaires sociales sur l'avis du CSF intitulé* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, [rédaction : René Roy, secrétaire général], Montréal, la FTQ, 2005, 7 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

FÉDÉRATION DU QUÉBEC POUR LE PLANNING DES NAISSANCES. *Mémoire présentée [sic] à la Commission des affaires sociales sur le document* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Québec, la Fédération, 2004, 8 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC. *Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales – Mémoire sur l'égalité : points de vue des femmes autochtones*, Québec, Femmes autochtones du Québec, 2004, 12 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/ Mandat-2937/memoires-deposes.html].

FLOOD, Michael. *Addressing the Sexual Cultures of Heterosexual Men: Key Strategies in Involving Men and Boys in HIV/AIDS Prevention*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003, 19 p. [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/EP6-Flood.pdf].

FOUCAULT, Karine. « L'influence du masculinisme auprès de l'État : le débat autour de la réforme du Conseil du statut de la femme », dans Mélissa BLAIS et Francis DUPUIS-DÉRI (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2008, p. 179-194.

GAGNON, Jean-Pierre. *Commission parlementaire sur l'égalité hommes-femmes – L'égalité entre les hommes et les femmes : égalité ou féminisation?*, Québec, 2004, 12 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

GREIG, Alan. *HIV Prevention with Men: Toward Gender Equality and Social Justice*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003, 19 p. [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/EP7-Greig.pdf].

GROUPE DE RECHERCHE MULTIDISCIPLINAIRE FÉMINISTE (GREMF). *Pourquoi changer ce qui va bien? Sur la consultation générale concernant le document* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes *: quelques mémoires présentés devant la Commission parlementaire*, Québec, GREMF, 2005, 113 p. (Les Cahiers de recherche du GREMF; 21).

GROUPE FEMMES, POLITIQUE ET DÉMOCRATIE. *Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale du Québec relativement à l'avis du Conseil du statut de la femme* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Québec, Groupe Femmes, Politique et Démocratie, 2004, 15 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

GUICHARD-CLAUDIC, Yvonne, Danièle KERGOAT et Alain VILBROD (dir.). *L'inverse du genre : quand les métiers masculins se conjuguent au féminin… et réciproquement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 401 p.

HEARN, Jeff. « From Hegemonic Masculinity to the Hegemony of Men », *Feminist Theory*, vol. 5, nº 1, 2004, p. 49-72.

HIRATA, Hélène et autres (dir.). *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, 299 p.

HOLTER, Oystein. *Can Men do it? Men and Gender Equality – The Nordic Experience*, Copenhague, Nordic Council of Minister, 2003, 217 p.

INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES FÉMINISTES, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL. *Mémoire de l'Institut de recherches et d'études féministes de l'Université du Québec à Montréal sur l'avis du Conseil du statut de la femme* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Montréal, IREF, 18 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

INTERSYNDICALE DES FEMMES. *Mémoire de l'Intersyndicale des femmes soumis dans le cadre de la consultation de la Commission des affaires sociales portant sur l'avis du Conseil du statut de la femme :* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Québec, l'Intersyndicale des femmes, 2004, 38 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

JOINT UNITED NATIONS PROGRAMME ON HIV/AIDS. *Men and Boys Can Make a Difference in the Response to the HIV/AIDS Epidemic*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003, 7 p. [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/WPA-UNAIDS.pdf].

KAUFMAN, Michael. *Cadre d'action pour faire participer les hommes et les garçons à l'avancement de l'égalité entre les sexes et à l'élimination de la discrimination et de la violence à l'endroit des femmes et des filles*, préparé dans le cadre d'un contrat accordé par l'UNICEF, 31 mars 2003, 40 p. [http://www.michaelkaufman.com/wp-content/uploads/2009/01/kaufman-the-aim-framework-french.rtf].

KAUFMAN, Michael. *Les sept P de la violence masculine*, 8 p. [http://www.michaelkaufman.com/wp-content/uploads/2009/01/kaufman-les-sept-c2ab-p-c2bb-de-la-violence-masculine-french.pdf].

KAUFMAN, Michael. « Men, Feminism and the Contradictory Experience of Power », dans Joseph A. KUYPERS (dir.), *Men and Power*, Halifax, Fernwood Books, 1999, p. 59-83.

KAUFMAN, Michael. *Successfully Involving Men and Boys to End Violences Against Women: Lessons from around the World from the White Ribbon Campaign*, 2007, 4 p. [http://www.michaelkaufman.com/wp-content/uploads/2009/01/kaufman-successfully-involving-men-and-boys-to-end-vaw.pdf].

KIMMEL, Michael. « Who's Afraid of Men Doing Feminism? », dans Tom DIGBY (dir.), *Men Doing Feminism*, Londres, Routledge, 1998, p. 57-68.

KRUSYNSKI, Anna. « De l'opération SalAMI à Némésis : le cheminement d'un groupe de femmes du mouvement altermondialiste québécois », *Recherches féministes*, vol. 17, nº 2, 2004, p. 139-160.

KUYPERS, Joseph A. (dir.). *Men and Power*, Halifax, Fernwood Books, 1999, 199 p.

LABRECQUE, Marie-France (dir.). *L'égalité devant soi, sexes, rapports sociaux et développement international*, Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, 1994, 352 p.

LAMOUREUX, Diane. *L'égalité : une question de justice et d'inclusion – Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales, consultation générale sur le document intitulé* « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes », Québec, 2004, 8 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

LAMOUREUX, Diane. « Les nouveaux visages de l'antiféminisme en Amérique du Nord », dans Josette TRAT, Diane LAMOUREUX et Roland PFEFFERKORN (dir.), *L'autonomie des femmes en question : antiféminisme et résistances en Amérique et en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 31-50.

LANGEVIN, Louise. « La rencontre d'Internet et de l'antiféminisme : analyse de sites Web qui se disent à la défense des droits des pères et des hommes », dans Josette BRUN (dir.), *Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 223-241.

LANGEVIN, Louise. « Réflexion sur la nécessité d'une loi imposant l'analyse comparative entre les sexes au Canada », *Revue canadienne de science politique*, vol. 42, nº 1, 2009, p. 139-160.

L'APRÈS-RUPTURE. *Mémoire de l'Après-rupture à la Commission des affaires sociales sur « l'égalité entre les femmes et les hommes »*, [rédaction : André Gélinas, coll. : Jean-Claude Boucher, Gilbert Claes et Rémi Tremblay], Québec, Après-rupture, 2005, 110 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

LEDUC, Francine. *Mémoire sur l'avis intitulé* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes *présenté à la Commission des affaires sociales*, Québec, 2005, 25 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

L'HEUREUX-DUBÉ, Claire et Marie-Claire BELLEAU. *Mémoire déposé à la Commission parlementaire des affaires sociales de l'Assemblée nationale du Québec sur l'avis* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Québec, 2004, 14 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html]

LIND, Amy. « Feminities/Masculinities », dans George RITZER (dir.), *Blackwell Encyclopedia of Sociology*, Blackwell Publishing, Blackwell Reference Online, 2007 [http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9781405124331_chuck_g978140512433112_ssl-34].

LINDSAY, Jocelyn et Sacha GENEST DUFAULT. *Les réalités masculines : comprendre et intervenir, actes du colloque du 8 mai 2007 tenu à Trois-Rivières dans le cadre du 75e congrès de l'Acfas*, 2008 [http://www.criviff.qc.ca/masculinites_societe/upload/actes_acfas_2007._06112009_132157.pdf].

Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, L.R.Q., c. G-1.02.

Loi sur l'équité salariale, L.R.Q., c. E-12.001.

LYRA, Jorge. *Fatherhood in adolescence: the construction of political agenda*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003, 7 p. [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/EP13-Lyra.pdf].

MAC MAHON, Anthony. « Lectures masculines de la théorie féministe : la psychologisation des rapports de genre dans la littérature sur la masculinité », *L'Homme et la société*, vol. 4, nº 158, 2005, p. 27-51.

MASSÉ, Hélène et autres. « L'analyse différenciée selon les sexes au gouvernement du Québec : vers une mobilisation interne et des alliances stratégiques pour l'égalité », *Management international*, vol. 7, 2002, p. 79-88.

MCCARRY, Melanie. « Masculinity Studies and Male Violence: Critique or Collusion? », *Women's Studies International Forum*, vol. 30, 2007, p. 404-415.

MCKINNON, Margaret, Linda DABIES et Prues RAINS. « Taking Account of Men in the Lives of Teenage Mothers », *Affilia*, vol. 16, nº 1, 2001, p. 80-99.

MILLER, Toby. « Masculinity », dans Philomena ESSED, David Theo GOLDBERG et Audrey KOBAYASHI (dir.), *A Companion to Gender Studies*, Blackwell Publishing, Blackwell Reference Online, 2004 [http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9781405120968_chunk_g97814051209688_ss1-2&authstatuscode=202].

MORA, Nathalie. « Pathologie sociale contre les maux du travail », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, nº 1, 2004, p. 69-87.

MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS. *Mémoire du Mouvement des Caisses Desjardins présenté à la Commission des affaires sociales dans le cadre de la consultation générale sur le document intitulé Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, Québec, Mouvement des Caisses Desjardins, 2005, 11 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

MOUVEMENT ÉGALITARISTE. *Est-ce que l'homme québécois est désavantagé? Le Mouvement égalitariste – Mémoire*, Québec, Mouvement égalitariste, 2005, 51 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

NATIONS UNIES. *Agreed Language from Intergovernmental Processes*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003, 30 p. [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/language.pdf].

NATIONS UNIES. *The Role of Men and Boys in Achieving Gender Equality*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2004, 52 p. [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/report/Finalreport.PDF].

NENGEH MENSAH, Maria (dir.). *Dialogue sur la troisième vague féministe*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2005, 247 p.

OLLIVIER, Michèle et Manon TREMBLAY. *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, Montréal, L'Harmattan, 2000, 256 p.

ORÉGAND. *« Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes » – Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales sur l'égalité*, Gatineau, Orégand, Université du Québec en Outaouais, 2005, 14 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

ORGANISATION DES NATIONS UNIES. *Femmes en l'an 2000 et au-delà : le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes*, Division de la promotion de la femme, Département des affaires économiques et sociales, décembre 2008, 56 p. [http://www.un.org/womenwatch/daw/public/w2000/08-52640_Women2000_FR_REV.pdf].

ORGANISATION DES NATIONS UNIES. *Question thématique étudiée par la Commission – [illegible]*, [illegible] [http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/pdf/BPA_F_final_web.pdf].

ORGANISATION DES NATIONS UNIES. *Rapport de la Conférence internationale [illegible]*, New York, Nations Unies, 1995, 200 p. [http://www.unfpa.org/upload/lib_pub_file/571_filename_finalreport_fcpd_fre.pdf].

ORGANISATION DES NATIONS UNIES. *Rapport de la quatrième Conférence internationale sur les femmes, Beijing, 5-15 septembre 1995*, New York, Nations Unies, 1996, 245 p. [http://daccess-dds-ny.un.org/UNDOC/GEN/N96/273/02/PDF/N9627302.pdf?OpenElement].

ORGANISATION DES NATIONS UNIES. *Rapport sur les travaux de la 48e session (1-12 mars 2004)*, Conseil économique et social, Commission de la condition de la femme, 2004 [http://daccess-dds-ny.un.org/UNDOC/GEN/N04/335/29/PDF/N0433529.pdf].

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL. *Convention concernant l'égalité de chances et de traitement pour les travailleurs des deux sexes : travailleurs ayant des responsabilités familiales*, Genève, OIT, 1981 [http://www.ilo.org/ilolex/cgi-lex/convdf.pl?C156].

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL. *The Role of Men and Boys in the Fight Against HIV/AIDS in the World of Work*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003, 23 p. [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/WP3-ILO.pdf].

PAGÉ, Geneviève et Ève-Marie LAMPRON. « Strangers in an Estranged World: Radical Feminists in the Academy », *Canadian Woman Studies/Les Cahiers de la femme*, vol. 25, nº 3, 2006, p. 72-79.

PARTI QUÉBÉCOIS. *Maintenir le cap sur l'analyse différenciée selon les sexes : mémoire du Parti québécois présenté à la Commission des affaires sociales dans le cadre de la consultation générale sur le document intitulé* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Montréal, Parti québécois, 2005, 20 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

PRIEGERT COULTER, Rebecca. « Boys Doing Good: Young Men and Gender Equity », *Canadian Review*, vol. 33, nº 3, 2006, p. 35-45.

REGROUPEMENT PROVINCIAL DES MAISONS D'HÉBERGEMENT ET DE TRANSITION POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE. *Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales dans le cadre de la consultation générale sur le document intitulé* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Québec, Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, 2005, 20 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL (CALACS). *Mémoire sur l'égalité présenté à la Commission des affaires sociales*, Québec, Regroupement québécois des CALACS, 2004, 40 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

RITZER, George (dir.). *Blackwell Encyclopedia of Sociology*, Blackwell Publishing, Blackwell Reference Online, 2007 [http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9781405124331_chuck_g978140512433112_ssl-34].

SCHACHT, Steven P. et Doris W. EWING. *Feminism with Men: Bridging the Gender Gap*, Oxford, Rowman & Littlefield Publishers, 2004, 203 p.

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE. *Implantation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans les pratiques gouvernementales et dans celles des instances locales et régionales : plan d'action 2007-2010*, Québec, le Secrétariat, 2007, 15 p. [http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/ publications/ads_planaction2007-10.pdf].

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE. *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait : politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, Québec, le Secrétariat, 2006, 94 p. [http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/politique_fr.pdf].

STANTON, Danielle, Geneviève THIBAULT et Laura-Julie PERREAULT. « Rebelles et engagées », *La Gazette des femmes*, vol. 25, nº 3, 2003, p. 16-27.

SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Mémoire soumis dans le cadre de la consultation de la Commission des affaires sociales portant sur l'avis du Conseil du statut de la femme* : Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Québec, 2004, 9 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Mémoire sur l'avis du Conseil du statut de la femme* Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Québec, SPGQ, 2005, 27 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

[illegible] ulinité à l'anti-masculinisme : penser les rapports [illegible]n sociale oppressive », *Nouvelles questions féministes*, [illegible]

[illegible] d Societal Movements », dans Judith R. BLAU (dir.), [illegible] Blackwell Publishing, Blackwell Reference Online, [illegible]rence.com/subscriber/tocnode?id=g9781405122672_[illegible]chunk_g978140512267232].

[illegible] X et Roland PFEFFERKORN (dir.). *L'autonomie des [illegible] et résistances en Amérique et en Europe*, Paris, [illegible]

TRAT, Josette, Diane LAMOUREUX, *Femmes en question : antiféminisme*, L'Harmattan, 2006, 240 p.

TRELLU, Hélène. « L'allocation [illegible] arentale d'éducation pris par les femmes et les [illegible] hommes : une mesure de régulation [illegible] n des temps dans le couple? », *Colloque international* « *Travail-Emploi-Formation : quelle égalité entre les hommes et les femmes?* », Lille, CLERSE, 23 et 24 novembre 2006.

TRELLU, Hélène. « Quand la femme [illegible] fait carrière et l'homme est au foyer », dans Yvonne GUICHARD-CLAUDIC, Danièle KERGOAT et Alain VILBROD (dir.), *L'inverse du genre : quand les métiers masculins se conjuguent au féminin… et réciproquement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 283-296.

TRELLU, Hélène. « Recompositions [illegible] et résistances de la masculinité et de la féminité, de la paternité et de la maternité à l'épreuve du congé parental pris par les hommes en France », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. XXXVIII, nº 2, 2007, p. 123-141.

UNIVERSITÉ LAVAL, CHAIRE D'ÉTUDE CLAIRE-BONENFANT SUR LA CONDITION DES FEMMES. *Mémoire de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, Université Laval : Vers un nouveau contrat social entre les femmes et les hommes*, [présenté par : Pierrette Bouchard, accompagnée de Micheline Beauregard et Christine Piette], Québec, Université Laval, Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, 2005, 24 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html].

WAINAINA, Njoki. *The Role of Men in the Fight Against HIV/AIDS*, document pour Expert Group Meeting on « The role of men and boys in achieving gender equality », 21 au 24 octobre 2003, Brasilia, Brésil, Division for the advancement of women, 2003, 11 p. [http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/men-boys2003/EP4-Wainaina.pdf].

WEDGWOOD, Nikki. « Connell's Theory of Masculinity – Its Origins and Influences on the Study of Gender », *Journal of Gender Studies*, vol. 18, nº 4, 2009, p. 329-339.

WHITE, Sarah C. « "Did the Earth Move?" The Hazards of Bringing Men and Masculinities into Gender and Development », *IDS Bulletin*, vol. 31, nº 2, 2000, p. 33-41.

WOLFE, David et autres. « A School-based Program to Prevent Adolescent Dating Violence », *Archives of Pediatrics & Adolescent Medecine*, vol. 163, nº 8, 2009, p. 692-699.

Y DES FEMMES DE MONTRÉAL. *Commentaires du Y des femmes de Montréal sur l'avis :* « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes », [rédigé par : Claudette Demers Godley], Montréal, Y des femmes de Montréal, 2004, 6 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html]

YWCA DE QUÉBEC. *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes : mémoire*, Québec, YWCA de Québec, 2004, 7 p. [http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CAS/mandats/Mandat-2937/memoires-deposes.html]